

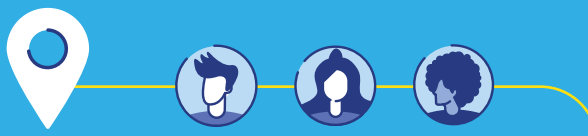


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CAMPUS
FRANCE



La mobilité étudiante dans le monde

◆ Chiffres clés



JUIN 2023



Retrouvez la version digitale des chiffres clés
en flashant ce QRcode ou sur :
chiffrescles2023.campusfrance.org

SUIVEZ-NOUS SUR...



campusfrance.org

Sommaire

Éditorial p. 4

Résumé p. 6

1

La mobilité étudiante mondiale **p. 8**

Carte de la mobilité mondiale : Pays d'origine ou d'accueil des étudiants en mobilité internationale diplômante.....	p. 10
La mobilité étudiante entrante.....	p. 12
La mobilité étudiante sortante.....	p. 14
La mobilité étudiante en Europe.....	p. 16
La mobilité européenne dans le cadre d'Erasmus+.....	p. 18
La mobilité étudiante du continent américain.....	p. 20
La mobilité étudiante en Asie-Océanie.....	p. 22
La mobilité étudiante en Afrique du Nord et Moyen-Orient.....	p. 24
La mobilité étudiante en Afrique subsaharienne.....	p. 26

2

La mobilité étudiante en France **p. 28**

La place de la France dans la mobilité étudiante internationale.....	p. 30
L'évolution de la mobilité étudiante vers la France.....	p. 32
Pays d'origine des étudiants étrangers en France.....	p. 34
Répartition et évolution des étudiants étrangers en France.....	p. 35
Carte de la mobilité en France : Pays d'origine des étudiants étrangers en France.....	p. 36
La mobilité étudiante dans les régions de France.....	p. 38
Les étudiants étrangers dans les établissements de l'enseignement supérieur français.....	p. 39
Les étudiants étrangers dans les universités.....	p. 40
Les étudiants étrangers dans les écoles de commerce.....	p. 42
Les étudiants étrangers dans les écoles d'ingénieurs.....	p. 43
La mobilité étudiante au niveau doctoral.....	p. 44
La mobilité des chercheurs.....	p. 46
Les boursiers du gouvernement français et de l'AEFE.....	p. 47
La mobilité sortante des étudiants français.....	p. 48

Méthodologie p. 50

— Éditorial

« La pandémie a bousculé certaines trajectoires, mais pas toutes »



Donatienne Hissard

— Directrice générale de
Campus France

Comme chaque année, Campus France livre cet état des lieux annuel de la mobilité mondiale des étudiants. Deux ans après la pandémie, il reste difficile de se faire une idée chiffrée et documentée des recompositions engendrées par la crise. La difficulté à produire des statistiques mondiales ou nationales en temps réel, le décalage dans les années universitaires, les différences (voire les divergences) méthodologiques continuent de rendre malaisée la lecture de tendances. En apparence, dans une course de semi-fond qui opposait des compétiteurs rapides, chacun dans leur couloir, la pandémie a bousculé certaines trajectoires, mais pas toutes. Ces chiffres contredisent quelque peu l'expérience des praticiens, tant à Campus France que dans le réseau de coopération, selon laquelle tous nos compétiteurs ont été impactés, certains durement, mais connaissent depuis 2021 une reprise tout aussi foudroyante que nous.

Comment cette édition 2023 peut-elle nous aider, si ce n'est à nous projeter sur le long terme, en tous les cas à retrouver quelques appuis après la crise ?

Commençons par l'Asie, première zone d'origine des étudiants mobiles et donc première zone à suivre en matière de prospective : même si les données mondiales, issues de la collecte UNESCO, nous renseignent sur 2020 et donc n'intègrent qu'un début d'impact Covid, d'autres indicateurs laissent à penser qu'un pic de la mobilité sortante en provenance de Chine, premier contingent étudiant du monde, a été atteint en 2020. Dans le même temps, l'Inde suit une trajectoire de fort rebond, avec une reprise de la mobilité sortante, suscitant une attention soutenue du côté des grands pays d'accueil, à commencer par la France qui a annoncé d'ambitieux objectifs en matière d'accueil des étudiants indiens (20 000 en 2025). À plus long terme encore, les chiffres Unesco nous invitent à garder en tête l'enjeu démographique majeur de la zone Afrique subsaharienne, où la population étudiante, déjà plus mobile que la moyenne mon-

diale, va bondir à l'horizon 2050. C'est une perspective favorable pour l'Europe, et notamment pour la France, qui conforte, nous apprennent les dernières données, sa place de première destination des étudiants subsahariens. Ces Chiffres clés 2023 placent aussi notre pays pour la première fois en première position des destinations des étudiants de la zone Afrique du Nord - Moyen Orient, dépassant ainsi les États-Unis.

Parmi les pays d'accueil, difficile là aussi de tirer le bilan de la pandémie, les chiffres se limitant à 2020. Mais il faut noter un changement de taille sur le podium puisque le Royaume-Uni devance l'Australie, tandis que les leaders du classement, les États-Unis, demeurent le plus grand pays d'accueil au monde, mais affichent une croissance nettement moins rapide que la moyenne (+6% sur cinq ans).

La France, à la 6^e place mondiale, poursuit en 2020 sa croissance soutenue (+22% sur cinq ans). Les derniers chiffres en notre possession permettent d'annoncer que cette tendance positive va se maintenir : grâce à une reprise marquée de la mobilité vers la France (+8% sur un an), le cap des 400 000 étudiants de nationalité étrangère inscrits dans l'enseignement supérieur français en 2021-2022 est franchi. Une nette reprise des mobilités d'échange (+46% en un an), pour beaucoup ajournées en contexte de pandémie, mais aussi un développement de la mobilité diplômante (+6%) contribuent à expliquer cette hausse record. Avec plus de 105 000 visas long séjour pour études et stages délivrés en 2022*, la France, grâce à ses diplômes reconnus dans le monde entier, sa qualité et son cadre de vie, réaffirme sa place comme destination de choix pour les étudiants internationaux.

S'il faut se féliciter de cette reprise, la tendance générale masque quelques évolutions moins favorables. À commencer par le fait que cette croissance française (22%) demeure

moins rapide que la moyenne mondiale de 32%. Dans le détail, la mobilité vers la France depuis la Chine et le Vietnam, respectivement 1^{er} et 3^e pays d'origine de la mobilité mondiale, est en légère baisse sur cinq ans, mais la mobilité depuis l'Inde – 2^e pays d'origine dans le monde – progresse de 92%. La France devient la 4^e nation mondiale pour l'accueil des doctorants internationaux, devancée par l'Allemagne, qui prend également la 2^e place pour l'accueil des étudiants en mobilité Erasmus+.

Au final, s'il est une leçon – peut-être la seule – que l'on peut d'ores et déjà tirer de cette crise de la Covid, c'est celle qu'elle nous a apprise, bien malgré nous, en matière de gestion de crise. L'impact de la pandémie, les chiffres en attestent, a été très atténué par le volontarisme de la France à rester ouverte aux mobilités. Il a aussi un effet de long terme, qui est de nous avoir préparés à d'autres crises et aux mobilités qui en découlent, à commencer par la guerre en Ukraine, qui a exigé que l'on déploie à nouveau la même réactivité, et la même ouverture, pour accueillir 2 000 étudiants ukrainiens, leur fournissant ainsi un refuge académique en France. Dans le même temps, les autres crises, en Afghanistan, en Syrie, au Liban, et depuis peu en Iran, ne connaissent pas de trêve. Cette édition des Chiffres clés met aussi en lumière les mobilités liées à ces situations.

Les réponses que ces crises appellent dépassent le cadre national. **Dans ce contexte, l'UE fait figure d'espace de stabilité et de développement, autour de valeurs démocratiques, sociales et académiques partagées.** Comme

Campus France l'a récemment affirmé, dans une déclaration conjointe avec ses homologues européens, « face à un monde de plus en plus instable, il n'a jamais été aussi important de soutenir l'enseignement supérieur dans le monde. Nos organisations estiment que l'enseignement supérieur est essentiel au développement pacifique et prospère des sociétés et qu'il joue un rôle important dans la prévention et l'atténuation des conflits. Par conséquent, dans les situations d'urgence, l'enseignement supérieur, dans sa capacité à proposer des opportunités aux jeunes déplacés ou touchés par les crises, est crucial pour

éviter les « générations perdues », générer de meilleurs moyens de subsistance, maintenir la Bildung, favoriser l'espoir, donner des perspectives et soutenir la (re)construction future des sociétés. »**

« La France, grâce à ses diplômes reconnus dans le monde entier, sa qualité et son cadre de vie, réaffirme sa place comme destination de choix pour les étudiants internationaux. »

* <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Info-ressources/Actualites/L-actu-immigration/Les-chiffres-2022-publication-annuelle-parue-le-26-janvier-2023>

** <https://www.campusfrance.org/fr/actu/l-enseignement-superieur-face-aux-situations-d-urgence-ne-laissons-personne-de-cote> - « L'enseignement supérieur face aux situations d'urgence : ne laissons personne de côté », Déclaration conjointe de Campus France, DAAD (Allemagne) et Nuffic (Pays-Bas), 24 février 2023

— Résumé

Chiffres clés 2023 de la mobilité étudiante dans le monde

Voici en quelques points les principaux enseignements et les évolutions marquantes de l'édition 2023 des chiffres clés. Au niveau mondial, la mobilité étudiante continue sa progression, bien qu'affectée par les événements récents. En France, on observe une forte reprise du nombre d'étudiants étrangers accueillis.

Dans le monde, une mobilité continuant de croître

Les données de la collecte mondiale réalisée conjointement par l'Unesco, l'OCDE et Eurostat (UOE) présentent une mobilité étudiante mondiale encore en croissance en 2020 : +4 % sur un an, et +32 % sur cinq ans.

L'effet de ralentissement dû à la pandémie de Covid-19 apparaît pour certains pays (Australie, États-Unis) mais pas pour tous. L'Australie glisse ainsi de la 2^e à la 3^e place des pays d'accueil, devancée par le Royaume-Uni, lui-même derrière les États-Unis.

La croissance de la mobilité vers la France est inférieure à la croissance mondiale : +22 % sur cinq ans, contre +32 % en moyenne mondiale. Le pays se situe à la 6^e place mondiale pour l'accueil des étudiants internationaux, derrière l'Allemagne, 4^e, et le Canada, 5^e. La publication des données de mobilité n'inclut plus la Russie cette année, du fait d'une méthodologie jugée inadéquate et du déclenchement de la guerre en Ukraine.

D'autres pays progressent fortement dans ce classement, la Chine (7^e, +89 % sur cinq ans) – à la veille de la fermeture du pays –, les Émirats arabes unis (9^e, +194 %), la Turquie (10^e, +156 %), la Corée du Sud (13^e, +105 %).

L'origine de la mobilité sortante est majoritairement asiatique. La Chine, dépasse désormais le million d'étudiants inscrits dans des formations diplômantes à travers le monde, le double du second pays d'origine, l'Inde. Le Vietnam, seulement 11^e pays d'origine il y a cinq ans, est désormais à la 3^e place, suivi par l'Allemagne et les États-Unis. La mobilité étudiante asiatique s'oriente d'abord vers le continent américain (37 %), l'Asie-Océanie (33 %), puis l'Europe (28 %).



La France occupe la 6^e position des pays d'origine avec 109 000 étudiants mobiles en 2020. Elle recule d'une place par rapport à 2019, derrière l'Allemagne, 4^e, et les États-Unis, 5^e, qui la dépassent de peu. Les principales destinations des étudiants français sont le Canada, la Belgique, le Royaume-Uni et la Suisse.

Une mobilité affectée par les crises

La mobilité étudiante reflète également des situations de crises, de conflits ou de guerres. Entre 2015 et 2020, le nombre d'étudiants syriens en mobilité a plus que doublé (+126 %). En 2020, la Syrie est le 11^e pays d'origine de la mobilité mondiale. La France est le 5^e pays d'accueil des étudiants syriens, derrière la Turquie, l'Allemagne, l'Arabie saoudite et la Jordanie.

En 2022, la France a mis en place un plan d'urgence qui a permis à 2215 étudiants ukrainiens de s'inscrire dans l'enseignement supérieur français depuis le début du conflit.

En Europe, le Brexit puis la pandémie de Covid-19 ont eu un impact net sur le programme Erasmus+ : en 2021, les mobilités étudiantes du programme sont en baisse de 20% par rapport à 2019-2020. L'Espagne reste le 1^{er} pays d'accueil, devant l'Allemagne et la France, deux pays en ordre inverse par rapport à 2019-2020. La France redouble le 1^{er} pays d'origine du programme, devant l'Espagne et l'Allemagne.

En France, une reprise nette des mobilités

En France, le seuil des 400 000 étudiants étrangers est franchi pour la première fois, rapprochant le pays de l'objectif des 500 000 étudiants étrangers en 2027. La croissance annuelle du nombre d'étudiants accueillis est la plus forte depuis 15 ans : +8%. C'est la mobilité d'échange – près de 7% du total des étudiants étrangers – qui progresse le plus rapidement (+46%), ce qui s'explique par des mobilités ajournées l'année précédente. La mobilité diplômante progresse de 6% sur la même année.

L'Île-de-France regroupe plus du tiers des étudiants étrangers dans le pays (35%), contre un quart de l'ensemble des étudiants en France, nationaux inclus (27%). Les régions suivantes en nombre d'étudiants étrangers inscrits sont l'Auvergne-Rhône-Alpes (12%), l'Occitanie (9%), le Grand-Est (8%) et les Hauts-de-France (7%). Entre 2016 et 2021, la mobilité étudiante progresse dans l'ensemble des régions de France, entre +11% dans le Grand-Est et +102% dans les DROM, avec une moyenne nationale de +21%.

Le nombre d'étudiants en mobilité croît depuis l'ensemble des régions d'origine sur un an, de +2% depuis l'Asie et l'Océanie à +51% depuis l'Amérique du Nord, avec +15% depuis l'Union européenne.

L'Afrique du Nord et le Moyen-Orient représentent la première zone d'origine des étudiants étrangers inscrits en France (29%), devant l'Europe (25%), l'Afrique subsaharienne (23%), l'Asie-Océanie (13%) et les Amériques (8%). Le top 5 des pays d'origine reste identique à celui de l'année universitaire précédente : Maroc, Algérie, Chine, Italie, Sénégal.

Les universités sont le type d'établissement le plus fréquenté par les étudiants étrangers, 65% d'entre eux y sont inscrits en 2021-2022, devant les écoles de commerce (14%), les écoles d'ingénieurs (7%), les formations du supérieur en lycée (STS et CPGE, 5%), et les écoles d'art et d'architecture (3%). Sur cinq ans, la mobilité progresse dans chacun de ces types d'établissements, avec des progressions supérieures à la moyenne dans les écoles

+32%

Évolution de la mobilité étudiante dans le monde en 5 ans

+22%

Évolution de la mobilité étudiante vers la France en 5 ans

de commerce (+104%), les lycées (+62%) et les écoles d'art et d'architecture (+34%).

À l'université, un étudiant étranger sur deux est inscrit au niveau licence (51%), 41% au niveau master et 8% au niveau doctorat. Les disciplines scientifiques et les lettres, langues et SHS, y sont le plus fréquemment étudiées, par respectivement 32% et 30% des étudiants étrangers.

La mobilité dans les écoles de commerce est particulièrement atypique : l'Asie-Océanie est la première zone d'origine dans ces établissements (30%, contre 13% tous types d'établissements confondus). Dans les écoles d'ingénieurs, on note la part significative d'étudiants de nationalité marocaine (21%), la première origine devant la Chine (10%) et la Tunisie (5%).

Devancée cette année par l'Allemagne, la France est la 4^e destination mondiale d'accueil des doctorants internationaux. Ce niveau d'études est intrinsèquement international dans les écoles doctorales de France, avec 38% de doctorants étrangers, contre 13% tous niveaux confondus. Cependant, le niveau doctoral est le seul à connaître une baisse significative : -11% sur cinq ans.



— La mobilité étudiante mondiale

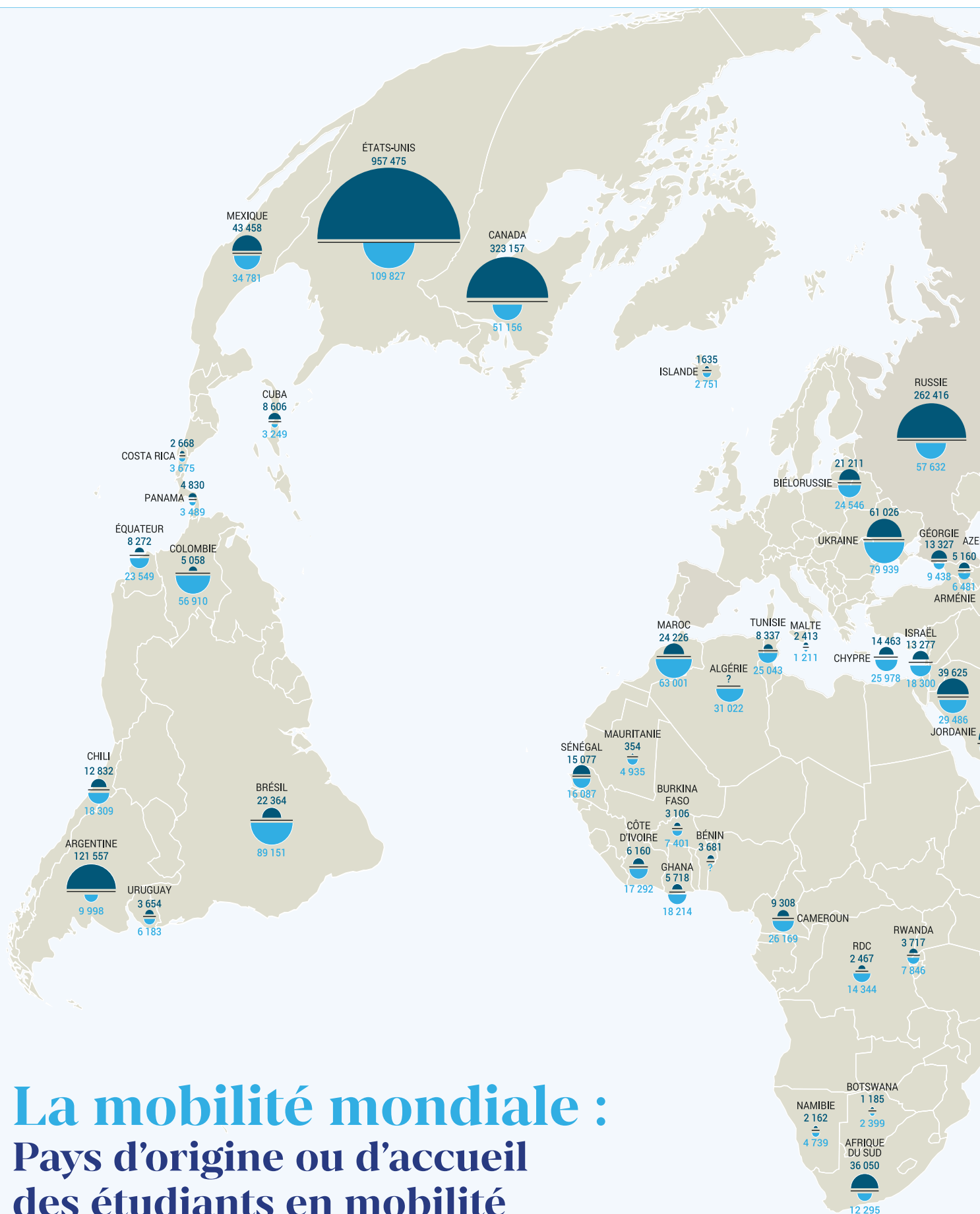
Les dernières données sur la mobilité étudiante internationale publiées par l'Unesco, portant sur l'année 2020, présentent un tableau n'intégrant encore que partiellement les effets de la pandémie de Covid-19. La mobilité étudiante diplômante continue sa croissance tendancielle (+32% sur cinq ans ; +4% entre 2019 et 2020) atteignant un total de 6,4 millions d'étudiants, soit 2,7% des effectifs du supérieur dans le monde. Derrière les États-Unis, en tête avec des effectifs avoisinant le million d'étudiants, le Royaume-Uni reprend la 2^e place de pays d'accueil, dépassant l'Australie, 3^e. Respectivement en 4^e et 5^e positions, l'Allemagne et le Canada bénéficient d'influx soutenus d'étudiants, tandis que la France occupe la 6^e place de ce classement mondial, à la faveur d'une sortie de la Russie de la collecte de données.

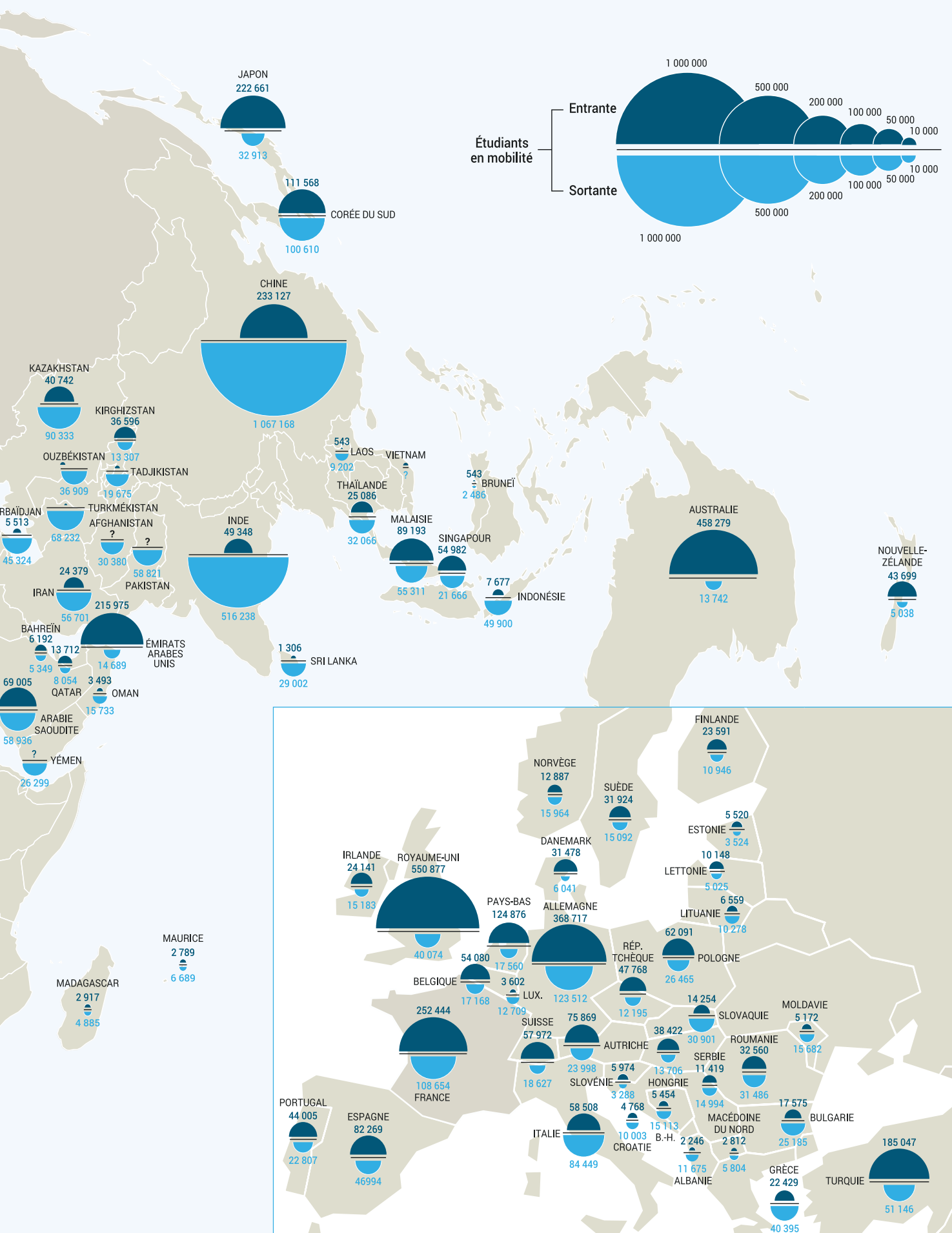
Trois pays asiatiques, la Chine, l'Inde et le Vietnam continuent d'être en tête des pays d'origine de la mobilité étudiante mondiale. La Chine avec plus d'un million d'étudiants en mobilité (17% du total) représente encore le double des effectifs de l'Inde, en dépit d'une croissance très soutenue de ce pays (+101% sur cinq ans). Outre un ralentissement de la mobilité sortante sur la dernière année, probables premiers effets de la pandémie de Covid-19, on observe la croissance toujours marquée depuis la Syrie, 11^e pays d'origine (+126% en cinq ans et +16% sur la dernière année). Devancée par les États-Unis, la France, à la 6^e position, reste l'une des principales origines de la mobilité mondiale.

Plus que jamais, la mobilité étudiante est marquée par les grandes crises internationales (guerre en Ukraine, crises de réfugiés, revirements politiques et restriction à l'accueil, restrictions en temps de pandémie, etc.). Des effets qui s'observent, tant en Europe et dans les Amériques du point de vue de l'accueil, que depuis l'Asie-Océanie, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, et l'Afrique subsaharienne du point de vue des origines.

6,4 millions

**d'étudiants en mobilité internationale
diplômante (2020)**





La mobilité étudiante entrante : une compétition pour l'influence

6,4
millions

NOMBRE D'ÉTUDIANTS
EN MOBILITÉ
INTERNATIONALE

+4% en 1 an

+32% en 5 ans

Évolution du nombre d'étudiants
en mobilité internationale

1- Les vingt premiers pays d'accueil de la mobilité étudiante dans le monde en 2020

Pays	Effectifs 2020	Évolution 2019-2020	Évolution 2015-2020	Rang 2015	Rang 2020
États-Unis***	957 475	-2%	+6%	1	1
Royaume-Uni	550 877	+13%	+28%	2	2
Australie	458 279	-10%	+56%	3	3
Allemagne	368 717	+11%	+61%	6	4
Canada***	323 157	+16%	+88%	7	5
France*	252 444	+2%	+22%	4	6
Chine**	233 127	+12%	+89%	9	7
Japon	222 661	+10%	+69%	8	8
Émirats arabes unis	215 975	-4%	+194%	13	9
Turquie***	185 047	+20%	+156%	15	10
Pays-Bas	124 876	+15%	+45%	12	11
Argentine***	121 577	+5%	+61%	16	12
Corée du Sud***	111 568	+13%	+105%	21	13
Malaisie	89 193	+9%	-20%	10	14
Espagne	82 269	+7%	+65%	22	15
Autriche	75 870	+2%	+12%	17	16
Arabie saoudite	69 005	-6%	-6%	11	17
Pologne	62 091	+13%	+41%	23	18
Ukraine	61 026	+10%	+6%	18	19
Italie*	58 508	+7%	+31%	10	20
Autres pays	1 533 561	+6%	+17%	-	-
Total	6 361 963	+4%	+32%	-	-

Source : ISU, 2023, collecte UOE.

* L'évolution 2015-2020 pour la France et l'Italie est estimée. La méthode de comptage pour la France a changé deux fois, à partir des années 2013 et 2018, rendant tout calcul d'évolution antérieur à 2018 non significatif.

** Hong-Kong et Macao inclus.

*** Ces pays recensent les étudiants étrangers et non les étudiants mobiles ce qui entraîne une surévaluation du nombre d'étudiants accueillis.

Note : En 2019, la Russie était le 6^e pays d'accueil des étudiants internationaux et en recevait près de 283 000, mais les données 2020 n'ont pas été collectées en raison du déclenchement de la guerre en Ukraine (voir aussi p. 13).



La mobilité étudiante, toujours en croissance

Référence incontournable de l'analyse de la mobilité étudiante à l'international, l'Institut statistique de l'Unesco (ISU), présente des données relatives à l'année 2020, pour lesquelles les effets de la pandémie ne sont, pour la plupart des pays, pas encore mesurés (voir encadré méthodologique ci-contre). En 2020, le phénomène de mobilité étudiante continue de s'amplifier (+4 % par rapport à 2019). Si la hausse du nombre d'étudiants mobiles est plus faible que l'année précédente (+4 % contre +7 % en 2019), elle est identique à celle mesurée deux ans plus tôt (+4 % entre 2017 et 2018). Parmi les 10 principaux pays d'accueil en 2020, **certains connaissent une progression particulièrement dynamique du nombre d'étudiants internationaux sur un an : le Royaume-Uni (+13 %), l'Allemagne (+11 %), le Canada (+16 %), la Chine (+12 %), le Japon (+10 %) et la Turquie (+20 %).**

Dans la deuxième partie du top 20, on remarque des augmentations fortes du nombre d'étudiants accueillis, sur un an, aux Pays-Bas (+15 %), en Corée du Sud (+13 %), en Pologne (+13 %) et en Ukraine (+10 %).

Seuls quatre des vingt premiers pays d'accueil de la mobilité étudiante enregistrent une diminution de leur fréquentation sur un an : les États-Unis (-2 %), l'Australie (-10 %), les Émirats arabes unis (-4 %) et l'Arabie saoudite (-6 %). Pour la troisième année consécutive en 2020, la mobilité entrante aux États-Unis, premier pays d'accueil, ne progresse plus. Sur les quatre dernières années, le nombre d'étudiants internationaux dans le pays a diminué (-1,4 % entre 2016 et 2020). L'Arabie saoudite constate également une baisse d'attractivité prolongée : le nombre d'étudiants accueillis diminue pour la quatrième année consécutive (-14 % entre 2016 et 2020). ([Tableau 1](#))

Des changements dans le classement des premiers pays d'accueil

En 2020, l'Australie est devancée par le Royaume-Uni comme deuxième destination d'accueil, place qu'il occupait jusqu'en 2018. L'Australie est un des rares pays dans lesquels la fermeture du pays en raison de la pandémie entraîne dès 2020 une baisse observable de la mobilité étudiante.

Les données pour l'année 2020 concernant la Russie n'ont pas été collectées par l'OCDE¹, en réponse au déclenchement de la guerre en Ukraine. Depuis plusieurs années, l'organisme questionne la validité des données transmises par la Russie, soupçonnée de prendre en compte la mobilité dans l'enseignement secondaire dans ses chiffres. Cette absence de données valides pour la Russie permet à la France de regagner une place dans le classement des pays de destination, en **se positionnant désormais comme 6^e pays d'accueil.**

Méthodologie de comptage des étudiants internationaux : de fortes disparités

L'Unesco, l'OCDE et Eurostat réalisent annuellement la collecte UOE sur les systèmes d'éducation. Ces institutions interrogent les autorités nationales compétentes sur ces questions afin d'obtenir les données qu'elles publient ensuite sur leur site internet. La méthodologie de collecte des données précise que **les étudiants en mobilité internationale sont des personnes qui ont physiquement traversé une frontière internationale entre deux pays dans le but de participer à des activités éducatives dans le pays de destination**, où le pays de destination d'un étudiant donné est différent de son pays d'origine. **Le pays d'origine d'un étudiant de l'enseignement supérieur est le pays dans lequel il a obtenu son diplôme du deuxième cycle du secondaire.** Lorsque les pays ne sont pas en mesure d'appliquer cette définition, il est recommandé qu'ils utilisent le pays de résidence habituelle ou permanente pour déterminer le pays d'origine. Lorsque cela n'est pas non plus possible et qu'aucune autre mesure appropriée n'existe, le pays de citoyenneté peut être utilisé mais uniquement en dernier recours.

L'ensemble des institutions nationales ne collecte pas les données de manière uniforme. Certaines prennent en compte les étudiants inscrits en mobilité d'échange tandis que d'autres se fondent sur la nationalité des étudiants afin de déterminer leur mobilité, ce qui a des conséquences non négligeables et ne permet pas une comparabilité optimale des données sur les étudiants accueillis dans l'ensemble des pays. Certains pays d'accueil – dont de très grands comme la Chine et les Émirats arabes unis – ne renseignent qu'un nombre total d'étudiants accueillis sans mention des pays d'origine, limitant fortement les possibilités d'analyse.

Autre élément à prendre en compte : l'année 2020 correspond à l'année universitaire 2019-2020 pour les pays dont l'année universitaire ne coïncide pas avec l'année civile, tandis que pour les pays dont l'année universitaire est identique à l'année civile, les données concernent l'année 2020. **Cette différence a des conséquences sur la mesure de l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les mobilités.** Pour l'année 2020, la collecte de données UOE s'est déroulée entre mai 2019 et juin 2021 : c'est dans ce laps de temps que la pandémie de Covid-19 et ses restrictions sur la mobilité ont démarré. Pour certains pays, la collecte 2020 a donc pris en compte les effets de la pandémie, alors que ce n'est pas encore le cas pour d'autres.

¹ Collecte UOE menée par l'ISU, l'OCDE et Eurostat. L'OCDE, en charge de la collecte pour la Russie ne l'a pas effectuée pour l'année 2020 en raison du déclenchement de la guerre en Ukraine par la Russie.

La mobilité étudiante sortante : une décélération en 2020

LA CHINE

1^{er}

PAYS D'ORIGINE
DE LA MOBILITÉ
ÉTUDIANTE MONDIALE
AVEC 1,1 MILLION
D'ÉTUDIANTS MOBILES

+101% en 5 ans

d'étudiants indiens en mobilité

+95% en 5 ans

d'étudiants vietnamiens en mobilité

1- Les vingt premiers pays d'origine de la mobilité étudiante dans le monde

Pays	Effectifs 2020	Évolution 2019-2020	Évolution 2015-2020	Rang 2015	Rang 2020
Chine*	1 067 165	+2%	+30%	1	1
Inde	516 238	+12%	+101%	2	2
Vietnam	132 559	+6%	+95%	11	3
Allemagne	123 512	+1%	+5%	3	4
États-Unis	109 827	+7%	+36%	8	5
France	108 654	+5%	+25%	6	6
Corée du Sud	100 610	-1%	-7%	4	7
Népal	95 268	+2%	+135%	24	8
Kazakhstan	90 333	+1%	+15%	9	9
Brésil	89 151	+9%	+77%	18	10
Syrie	87 057	+16%	+126%	26	11
Ouzbékistan	85 876	+63%	+205%	33	12
Italie	84 449	+5%	+38%	13	13
Ukraine	79 939	+3%	+17%	10	14
Nigéria	71 753	+4%	-22%	5	15
Turkménistan	68 232	+7%	+34%	17	16
Iran	66 701	+12%	+30%	16	17
Pakistan	64 604	+8%	+34%	20	18
Maroc	63 001	+11%	+40%	22	19
Arabie saoudite	58 936	-12%	-32%	7	20
Autres pays	3 198 098	+3%	+26%	-	-
Total	6 361 963	+4%	+32%	-	-

Source : ISU, 2023.

* Hong-Kong et Macao inclus.

Les pays asiatiques en tête des pays de départ

Les trois premiers pays de départ en mobilité diplômante sont asiatiques : la Chine, l'Inde et le Vietnam. Avec plus d'un million d'étudiants mobiles, **la Chine est le pays d'origine de 17% des étudiants internationaux à travers le monde**. Le nombre d'étudiants indiens partis en mobilité a doublé en cinq ans, atteignant 500 000 en 2020 (8% du total). Depuis le Vietnam, le nombre d'étudiants mobiles a également doublé, dépassant 132 000 en 2020, le pays passant ainsi de la 11^e place en 2015 à la 3^e place en 2020.

Les chiffres montrent un ralentissement global de la mobilité sortante sur un an, en hausse moyenne de +4% contre +7% en 2019 : cela pourrait s'expliquer notamment par le début de la pandémie. Ce ralentissement s'observe dans de nombreux grands pays d'origine, à des degrés divers : c'est le cas pour la Chine (+2% contre +6%), l'Inde (+12% contre +22%), le Vietnam (+6% contre +16%) et le Népal (+2% contre +14%).

En termes de zones géographiques, l'Asie-Océanie demeure la première zone d'origine des mobilités avec 44% des étudiants mobiles, devant l'Europe (27%), l'Afrique du Nord – Moyen-Orient (11%), les Amériques (10%) et l'Afrique



subsaharienne (8%). C'est également une zone qui connaît **une forte progression en cinq ans** (+42%), équivalente à celle de l'Europe (+43%), devant celles des zones ANMO et Afrique subsaharienne (respectivement +24% et +21%), tandis que les Amériques enregistrent une forte progression (+80%)². (Tableau 2)

2- Les effectifs en mobilité par zones d'origine

Zones d'origine	Effectifs 2020	Évolution 2015-2020	Part 2020
Asie-Océanie	2 345 621	+42%	44%
Europe	1 454 095	+43%	27%
ANMO	583 413	+24%	11%
Amériques	545 245	+80%	10%
Afrique subsaharienne	427 112	+21%	8%
Total origines connues	5 355 485	+41%	100%
Origines inconnues	1 006 478	-1%	-
Total	6 361 963	+32%	-

Source : ISU, 2023.

Les autres principaux pays de mobilité sortante

L'Allemagne reste le 4^e pays d'origine avec 124 000 étudiants en mobilité diplômante, même si ce nombre stagne sur un an (+1%) et ne progresse que faiblement sur cinq ans (+5%). En 2020, **les États-Unis ont dépassé la France de peu pour prendre la 5^e place**, avec 110 000 étudiants mobiles et grâce à une croissance de 7% sur un an, contre 109 000 et +5% pour la France³.

La Syrie (11^e ; 87 000 étudiants mobiles) et l'Ouzbékistan (12^e ; 86 000) ont dépassé l'Italie (13^e ; 84 000) en 2020. En Syrie, la guerre a généré une forte augmentation de la mobilité sortante (+126% en cinq ans), qui s'est principalement dirigée vers la Turquie.

Dans le reste du classement, on note des augmentations significatives sur un an pour l'Iran (+12%) et le Maroc (+11%). À l'inverse le nombre d'étudiants saoudiens mobiles baisse (-12%), parallèlement à la modernisation de l'enseignement supérieur en Arabie saoudite. (Tableau 1)

² Cette progression s'explique notamment parce que certains pays ont commencé à fournir des données sur la mobilité entrante chez eux entre 2016 et 2020 (Argentine, Mexique, Panama, Costa Rica, Guatemala, Trinité et Tobago).

³ Pour le détail des destinations des étudiants français mobiles, voir p. 48.

31,5 millions

D'ÉTUDIANTS EN EUROPE EN 2020

La mobilité étudiante en Europe

L'Europe compte 31,5 millions d'étudiants en 2020, ce qui en fait la 3^e zone par sa démographie étudiante derrière l'Asie-Océanie (120 millions) et le continent américain (45 millions). C'est également le continent qui compte la part la plus importante de diplômés de l'enseignement supérieur parmi sa population (46%).

L'Europe est au cœur des mobilités étudiantes, c'est à la fois la zone qui accueille le plus grand nombre d'étudiants, mais aussi celle dont le taux d'internationaux parmi les étudiants est le plus élevé (8%). Elle se distingue également par un très fort taux de mobilité intrazone, puisque **86% des étudiants européens qui partent en mobilité restent sur le continent.**

L'Europe est constituée de plusieurs pôles d'attractivité : **le Royaume-Uni, l'Allemagne, et la France figurent parmi les six principales destinations des étudiants dans le monde.**

L'Allemagne et la France sont également parmi les premiers pays d'origine de la mobilité internationale. Au total, 2,6 millions d'étudiants internationaux étaient inscrits en Europe en 2020. L'Union européenne à 27 accueille à peine plus d'étudiants (51%) que les autres pays européens (49%). Si la moitié des étudiants internationaux en Europe sont eux-mêmes européens, un quart est originaire d'Asie-Océanie, un sur huit vient d'Afrique du Nord ou du Moyen-Orient, un sur quinze d'Afrique subsaharienne et la même proportion est originaire du continent américain. **(Graphique 1)**

Le Royaume-Uni est la première destination d'études en Europe, il accueille un étudiant sur cinq sur le continent (21%) contre un étudiant sur quatre cinq ans plus tôt (26%), devançant l'Allemagne (13% ; une part stable sur 5 ans), la France (9%, -4 points) et la Turquie (7%, +3 points).

Les principaux pays d'origine des étudiants accueillis en Europe sont la Chine, l'Inde, l'Allemagne, le Kazakhstan et la France.

Ukraine

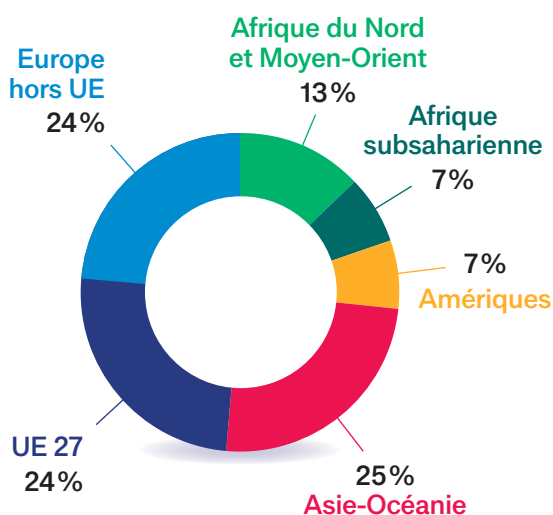
Une mobilisation européenne pour l'accueil des étudiants

Le déclenchement de la guerre en Ukraine par la Russie le 24 février 2022 a eu des conséquences sur la mobilité des étudiants ukrainiens et internationaux en Ukraine. En 2020, le pays comptait 1,5 million d'étudiants dont 61 000 internationaux, ce qui en faisait la 19^e destination des étudiants en mobilité dans le monde. Elle attirait en particulier des étudiants étrangers pour ses formations en médecine dispensées en anglais.

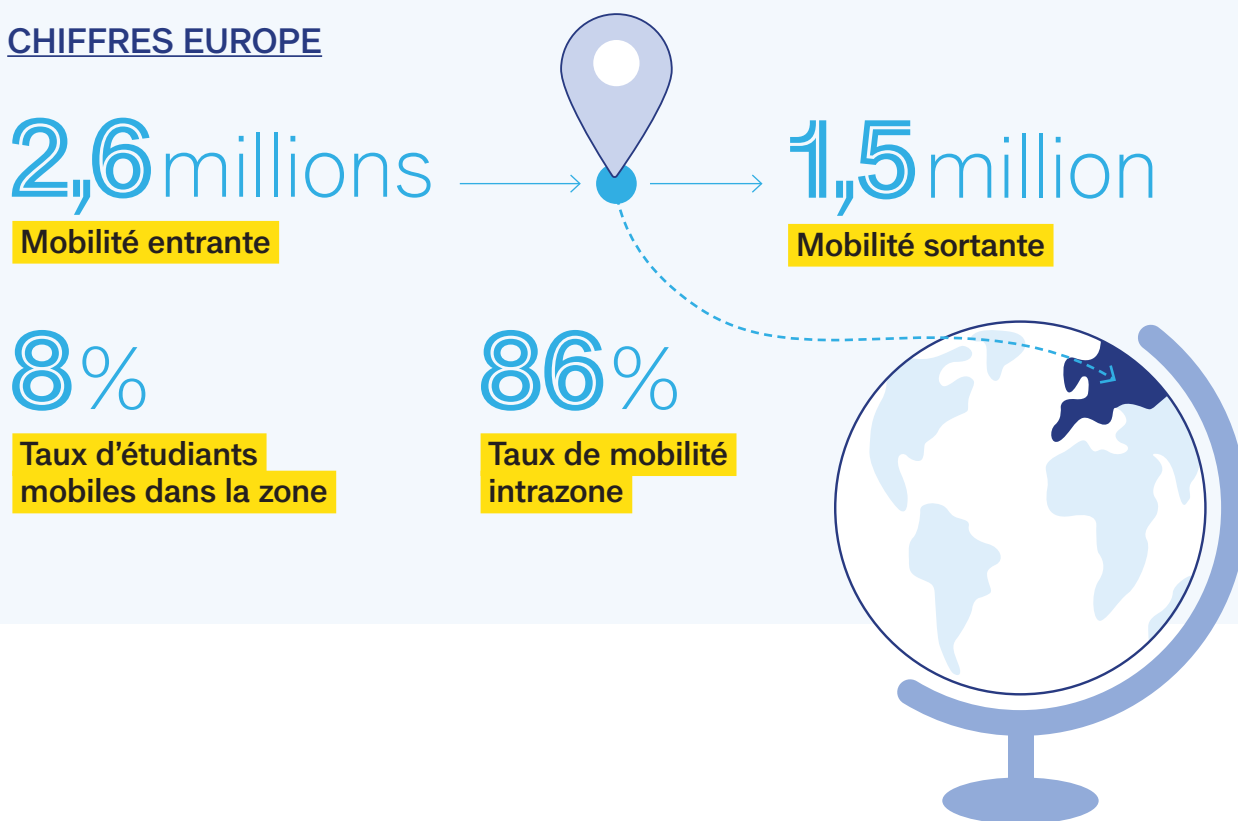
Le 3 mars 2022, les pays de l'Union européenne ont accordé la «protection temporaire» aux Ukrainiens fuyant leur pays en guerre, à l'occasion du Conseil des ministres de

1- Zones d'origine des étudiants internationaux en Europe

Source : ISU, 2023.



CHIFFRES EUROPE



l'Intérieur des États membres. En juin 2022, **cette protection avait déjà bénéficié à plus de 3,5 millions de personnes** en provenance d'Ukraine. L'accès à l'éducation pour les enfants et les jeunes fuyant la guerre a été qualifié de priorité immédiate par la Commission européenne. La Commission a également recommandé aux États membres de reconnaître automatiquement les diplômes de l'enseignement supérieur ukrainien. 29 pays d'Europe ont pris des mesures dites « à grande échelle » pour l'intégration des réfugiés ukrainiens dans l'enseignement supérieur⁴.

Ces mesures ont pu prendre des formes différentes : **des places d'études réservées, un soutien financier, des formations linguistiques, des cours d'accueil ou d'introduction, des cours ou programmes en ligne, une orientation académique, une aide psychologique, une formation du personnel de l'enseignement supérieur, du soutien aux organisations étudiantes pour mettre en place un mentorat, ou des programmes pour favoriser l'intégration des apprenants réfugiés.** Au total, 24 pays ont mis en place des bourses d'études pour les Ukrainiens⁵. Une majorité de pays européens avait déjà pris ces mesures pour l'accueil d'autres réfugiés avant le déclenchement du conflit, celles-ci ont été étendues aux Ukrainiens. L'Estonie, l'Irlande, l'Autriche, la Pologne, la Roumanie, la Slovaquie et la Suède dispensent les réfugiés ukrainiens de frais d'inscription.

La majorité des pays ont mis en place plus de cinq mesures différentes à grande échelle. Seule une poignée de pays ont introduit de nouvelles mesures en matière d'enseignement supérieur en réponse au nombre de citoyens déplacés d'Ukraine.

2 000 étudiants ukrainiens accueillis en France

Depuis le début du conflit en Ukraine en février 2022, 2 000 étudiants déplacés d'Ukraine ont été accueillis dans l'enseignement supérieur français. **Le dispositif « Urgence Ukraine » a été mis en place par Campus France à la demande du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.**

Dès mars 2022, une mise en relation des étudiants déplacés et des établissements désireux de les accueillir a été effectuée par Campus France, nécessitant de travailler avec les étudiants d'un côté et les établissements de l'autre. Dans le même temps, et en lien avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Campus France a déployé une campagne de communication sur son site web et ses réseaux sociaux afin d'informer les personnes concernées de leurs droits et des démarches à accomplir. **En un an, la plateforme « Urgence Ukraine » a permis l'admission de 350 étudiants déplacés d'Ukraine dans 79 établissements sur les 2 000 étudiants accueillis au total dans l'enseignement supérieur français.** 69% des candidatures concernaient une entrée en licence, 25% une entrée en master et 2% une poursuite en doctorat.

À l'automne 2022, grâce à un financement du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, **Campus France a mis en place un programme d'apprentissage du français langue étrangère pour les étudiants ukrainiens souhaitant suivre des études en France à la rentrée académique 2023-2024. Ils sont 347 à bénéficier dès le début de l'année civile 2023 de huit mois de formation linguistique dans 24 centres de FLE, dans le but d'obtenir un diplôme d'études en langue française (DELFF).**

⁴ Décisions impliquant des fonds publics ou des fonds des institutions d'enseignement supérieur et appliquées à l'ensemble du pays ou au moins à une partie significative de celui-ci.

⁵ European Commission / EACEA / Eurydice, 2022. Supporting refugee learners from Ukraine in higher education in Europe. Eurydice report. Luxembourg: Publications Office of the European Union.

280 000

PERSONNES SONT
PARTIES EN MOBILITÉ
D'ÉCHANGE VIA
ERASMUS+ EN 2021

La mobilité européenne dans le cadre d'Erasmus+

La mobilité des étudiants en Europe prend la forme de mobilités diplômantes mais également, de mobilités d'échange en particulier grâce au programme Erasmus+.

Le premier pays d'accueil en 2021 est l'Espagne avec près de 43 000 mobilités entrantes⁷, ce qui représente 15% de l'ensemble des 280 000 échanges. L'Allemagne est deuxième avec 26 000 étudiants et personnels accueillis, dépassant la France, en léger recul, (25 700), elle-même suivie de près par l'Italie (25 400). Ces trois pays représentent chacun environ 9% des échanges Erasmus+ de l'année 2021. Depuis l'effectivité du Brexit au 1^{er} janvier 2021, le Royaume-Uni n'est plus membre du programme Erasmus+ et a choisi de ne pas être un pays tiers associé⁹. Les statistiques de mobilité concernant le pays en 2021 sont des mobilités résiduelles de programmes pluri-annuels engagés pendant la période 2014-2020¹⁰. (Tableau 1)

1- Principaux pays d'accueil Erasmus+ en 2021

Rang	Pays d'accueil	Effectifs ⁸	Part 2021
1	Espagne	42 834	15%
2	Allemagne	26 060	9%
3	France	25 653	9%
4	Italie	25 382	9%
5	Pologne	14 982	5%
6	Portugal	13 750	5%
7	Royaume-Uni	12 147	4%
8	Pays-Bas	10 314	4%
9	Belgique	10 295	4%
10	Suède	9 420	3%
Autres Pays		89 564	32%
Total		280 401	100%

Source : Commission européenne.

Depuis sa création en 1987, il y a 35 ans, le programme Erasmus+ a bénéficié à plus de dix millions d'étudiants et de personnels de l'enseignement.

Le 25 mars 2021, la Commission européenne a officiellement inauguré le nouveau programme Erasmus+ 2021-2027 avec des fonds doublés par rapport à ceux accordés pour la période 2014-2020.

Une baisse des mobilités liée à la crise sanitaire

En 2021, plus de 280 000 personnes sont parties en mobilité d'échange via Erasmus+ : 252 000 étudiants et 30 000 personnels des établissements d'enseignement supérieur européen. Des chiffres en baisse de 20% par rapport à 2019-2020⁶, où plus de 351 000 échanges avaient eu lieu (respectivement 314 000 étudiants et 38 000 personnels). C'est la deuxième année de baisse consécutive (-7% l'an dernier), les autres parties du programme étant reparties à la hausse.

⁶ Le suivi statistique des mobilités Erasmus+ se fait sur des années civiles depuis l'inauguration du programme 2021-2027 contre des années universitaires antérieurement. De ce fait, les comparaisons interannuelles réalisées ici, portant sur des périodes différentes, ne sont qu'indicatives.

⁷ Les effectifs des mobilités d'étudiants et de personnels sont indissociables au sein de chaque pays, parmi les statistiques disponibles au 15 avril 2023.

⁸ Effectifs d'étudiants et personnels cumulés

⁹ <https://erasmus-plus.ec.europa.eu/the-uk-and-erasmus>

¹⁰ Beaucoup de ces programmes sont financés pour des périodes de deux à quatre ans. Les mobilités du Royaume-Uni continueront de baisser jusqu'à s'arrêter complètement d'ici deux ou trois ans.

En 2021, la France est redevenue le premier pays de départ des étudiants et personnels dans le cadre d'Erasmus avec près de 39 000 mobilités, soit 14 % de l'ensemble, regagnant une position qu'elle occupait en 2018-2019. Elle dépasse l'Espagne deuxième (35 400), l'Allemagne troisième (35 300) et l'Italie quatrième (29 400). (Tableau 2)

2- Principaux pays d'origine des échanges Erasmus+ en 2021

Rang	Pays d'origine	Effectifs	Part 2021
1	France	38 668	14%
2	Espagne	35 359	13%
3	Allemagne	35 289	13%
4	Italie	29 449	11%
5	Turquie	15 727	6%
6	Pologne	15 628	6%
7	Royaume-Uni	10 172	4%
8	Portugal	9 285	3%
9	Pays-Bas	9 033	3%
10	Belgique	8 499	3%
Autres Pays		73 292	26%
Total		280 401	100%

La France, pays central du programme

Parmi les 25 700 étudiants et personnels venus en France en 2021, les plus nombreux sont les Allemands (4 700) qui représentent 18 % des échanges. Les Italiens et Espagnols représentent chacun 15 % des effectifs, avec respectivement 4 000 et 3 900 personnes accueillies. (Tableau 3)

3- La mobilité Erasmus+ vers la France

Pays d'origine	Effectifs	Part
Allemagne	4 734	18%
Italie	3 950	15%
Espagne	3 876	15%
Royaume-Uni	2 682	10%
Belgique	1 292	5%
Autres pays	9 119	36%
Total	25 653	100%



Du côté des origines, les Français forment le premier contingent des départs en 2021. Un Français sur cinq parti en échange Erasmus+ a choisi l'Espagne comme destination (20%), soit 7 700 départs. Les autres principales destinations sont l'Allemagne (3 900) et l'Italie (3 100), représentant respectivement 10% et 8% du total des Français en mobilité Erasmus+. (Tableau 4)

4- La mobilité Erasmus+ des Français

Pays de destination	Effectifs	Part
Espagne	7 697	20%
Allemagne	3 854	10%
Italie	3 116	8%
Belgique	2 789	7%
Royaume-Uni	2 672	7%
Autres pays	18 540	48%
Total	38 668	100%

Erasmus mundus

Créé en 2004, Erasmus mundus est une extension du programme ouvrant la mobilité aux étudiants depuis et vers de nombreux pays européens, au niveau Master (Masters fondés sur un consortium d'universités situés dans au moins trois pays). Les établissements français y sont très impliqués, la France coordonnant en 2020, 65 programmes conjoints de Master, soit 26 % de l'ensemble. De ce fait, elle est **le premier pays d'accueil des boursiers Mundus, devant l'Espagne et l'Allemagne**, avec 2 192 mobilités sur la période 2014-2020 sur un total de 13 248.

49,7 millions

D'ÉTUDIANTS
SUR LE CONTINENT
AMÉRICAIN EN 2020

La mobilité étudiante du continent américain

Le continent américain compte près de 50 millions d'inscrits dans l'enseignement supérieur, ce qui en fait la deuxième zone par sa démographie étudiante, derrière l'Asie. Leur nombre a augmenté de 5% au cours des cinq dernières années, soit à un rythme moins rapide que la croissance mondiale (+8%). Le nombre d'étudiants a même diminué en Amérique du Nord (-3%), tandis qu'il augmente en Amérique latine et dans les Caraïbes (+11%).

Une attractivité centrée sur trois pays

21% des étudiants dans le monde se trouvent sur le continent américain : 46% d'entre eux sont en Amérique du Nord, 38% en Amérique du Sud et 16% en Amérique centrale.

En moyenne 3% des étudiants inscrits sur le continent sont en mobilité internationale. C'est la deuxième zone d'accueil des étudiants internationaux après l'Europe. De fortes disparités existent cependant entre le nord du continent et ses parties centrale et méridionale concernant l'accueil d'étudiants. Ainsi 86% des étudiants internationaux sur le continent se trouvent en Amérique du Nord où sont situées les deux principales destinations des étudiants, les États-Unis et le Canada. **Les États-Unis demeurent toujours la destination la plus choisie, mais l'augmentation de sa fréquentation (+6% en 5 ans) est bien plus faible que celle connue par le Canada (+88%).** Sur les quatre dernières années (2016-2020) le nombre d'étudiants internationaux aux États-Unis a même diminué.

Le troisième pôle d'attractivité sur le continent est l'Argentine qui accueille 8% des étudiants en mobilité dans la zone. Le nombre d'étudiants internationaux y est en constante augmentation (+68% en cinq ans) ce qui lui a valu de devenir leur 12^e destination (+4 places en 5 ans). Elle attire principalement des étudiants venant de pays voisins ou proches, 88% des étudiants internationaux sont originaires d'Amérique du Sud. L'Argentine se constitue ainsi en pôle d'attractivité régional, une alternative aux mobilités plus lointaines vers l'Europe et l'Amérique du Nord. Tous les autres pays du continent attirent moins de 25 000 étudiants internationaux.

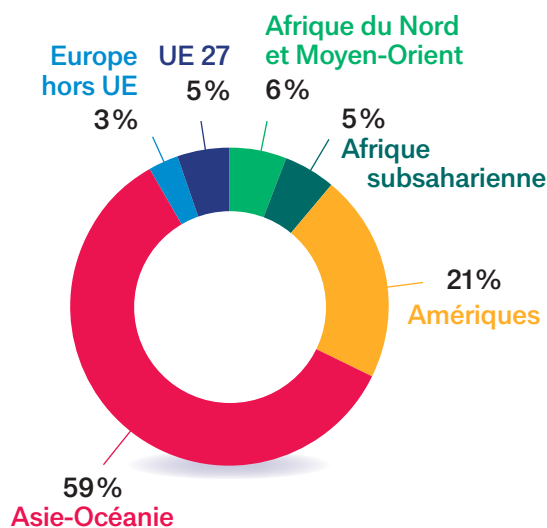
L'attractivité du continent dépend ainsi principalement de trois pays dans lesquels les institutions d'enseignement supérieur sont reconnues et désireuses d'attirer des étudiants internationaux.

Les étudiants d'Asie-Océanie nombreux à venir étudier sur le continent

Les étudiants internationaux sur le continent américain sont majoritairement originaires d'Asie-Océanie (59%). Les étudiants chinois représentent près de la moitié d'entre eux (49%), devançant les étudiants indiens qui en constituent un quart (25%). Les Sud-coréens forment le troisième contingent d'étudiants d'Asie-Océanie sur le continent (6%). Les étudiants mobiles issus du continent américain ne représentent qu'un

1- Zones d'origine des étudiants internationaux sur le continent américain

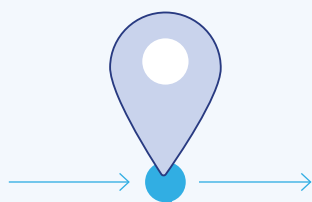
Source : ISU, 2023.



CHIFFRES AMÉRIQUES

1,5 million

Mobilité entrante



545 000

Mobilité sortante

3%

Taux d'étudiants
mobiles dans la zone

58%

Taux de mobilité
intrazone

1/4

DES ÉTUDIANTS EN
MOBILITÉ DANS LE
MONDE ACCUEILLIS
SUR LE CONTINENT
AMÉRICAIN

cinquième des étudiants mobiles sur le continent (21%). Les autres zones d'origine regroupent 20% des étudiants internationaux en mobilité. (Graphique 1)

Les étudiants des Amériques, se rendent en mobilité principalement sur le continent (58% y demeurent). Les pays qui les y accueillent les plus nombreux sont l'Argentine, les États-Unis, le Canada et le Mexique. C'est la deuxième zone dotée du taux de mobilité intrazone le plus élevé après l'Europe. L'Europe est la deuxième destination des étudiants mobiles originaires du continent américain, 34% d'entre eux la choisissent, s'orientant principalement vers l'Espagne, le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France. L'Asie-Océanie accueille 7% des étudiants des Amériques en mobilité, l'Australie est le pays de la zone qui en reçoit le plus grand nombre. L'ANMO et l'Afrique subsaharienne n'accueillent que très peu d'étudiants originaires des Amériques, moins de 1% des étudiants mobiles choisissent des destinations situées dans ces zones.

Les Amériques reçoivent trois fois plus d'étudiants internationaux qu'elles n'envoient d'étudiants en mobilité. Parmi eux, 18% sont originaires des États-Unis, 16% du Brésil, 10% de Colombie et 9% du Canada. La mobilité sortante a augmenté de 38% depuis les Amériques à périmètre constant¹¹ entre 2015 et 2020. Les pays depuis lesquels la mobilité sortante a le plus augmenté sont le Brésil (+28 000), la Colombie (+19 000), les États-Unis (+9 000) et l'Équateur (+9 000).

¹¹ Plusieurs pays sur le continent ont commencé à recenser la mobilité entrante entre 2016 et 2020 ce qui a des conséquences sur le décompte de la mobilité sortante. Sans cette considération, l'augmentation du nombre d'étudiants sortants originaires du continent atteint 80%. Les principaux pays qui ont commencé à transmettre des données entre 2016 et 2020 sont l'Argentine, le Mexique, le Panama, le Costa Rica, Trinité et Tobago et le Guatemala.

La mobilité étudiante en Asie-Océanie

Avec 2,3 millions d'étudiants internationaux en mobilité diplômante en 2020, l'Asie-Océanie s'impose largement comme première zone d'origine des étudiants mobiles. Les étudiants mobiles issus de la zone proviennent d'Asie à 99%, tandis que seulement 1% est originaire d'Océanie.

120
millions
D'ÉTUDIANTS
EN ASIE-OCÉANIE
EN 2020

La première zone des étudiants mobiles dans le monde

Cinq pays asiatiques figurent parmi le top 10 des principaux pays d'origine de la mobilité internationale diplômante : la Chine (1^{er}), l'Inde (2^e), le Vietnam (3^e), la Corée du Sud (7^e) et le Népal (8^e). Au total, 44 % des étudiants en mobilité diplômante proviennent d'Asie-Océanie.

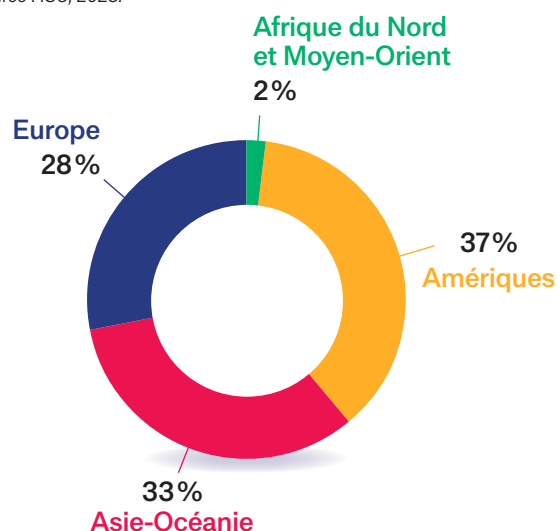
Quatre pays asiatiques constituent l'origine de près de trois quarts des flux d'étudiants d'Asie-Océanie en mobilité (73%). La Chine, à elle seule, compte pour 42% des étudiants asiatiques en mobilité. Sur cinq ans, la croissance des effectifs chinois en mobilité sortante (+37%) est légèrement plus faible que la moyenne en Asie-Océanie (+42%). Cela peut s'expliquer par une volonté de plus en plus affirmée du pays de retenir une partie des meilleurs étudiants qui partaient auparavant se former à l'étranger ainsi que par le ralentissement des départs dû à la Covid-19 en 2020. L'Inde (2^e), avec 516 200 étudiants sortants et le Vietnam (3^e, 132 600 étudiants sortants) doublent leurs effectifs sur cinq ans¹². En raison d'une baisse de sa démographie, la Corée du Sud, 4^e pays d'origine de la zone, voit le nombre de ses étudiants en mobilité se contracter sur cinq ans (100 600 ; -8%). Elle est talonnée par le Népal, 5^e, pays dont la mobilité progresse très rapidement (95 300 ; +135%).

Une mobilité principalement répartie sur trois continents

Les étudiants d'Asie-Océanie qui partent en mobilité diplômante se répartissent principalement dans trois grandes régions de destination : les Amériques (37%), l'Asie-Océanie elle-même (33%) et l'Europe (28%), l'accueil en Afrique du Nord et au Moyen-Orient restant très peu important (2%). Premier pays de destination, les États-Unis captent à eux seuls 28% de la mobilité sortante de la zone, devançant l'Australie (16%) et le Royaume-Uni (12%). La France est la dixième destination des

1- Destinations des étudiants mobiles d'Asie et d'Océanie

Source : ISU, 2023.



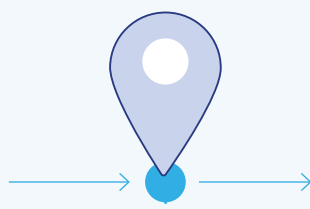
¹² Respectivement +101% et +95%.

CHIFFRES ASIE-OCÉANIE

1,3 million

Mobilité entrante

1%

Taux d'étudiants
mobiles dans la zone

2,3 millions

Mobilité sortante

33%

Taux de mobilité
intrazone1^{re}ZONE
D'ORIGINE DES
ÉTUDIANTS
MOBILES DANS
LE MONDE :
ASIE-OCÉANIE

étudiants de la zone : accueillant 2% des étudiants mobiles de la région, elle se classe troisième en Europe derrière le Royaume-Uni et l'Allemagne.

Dans le contexte d'une progression moyenne du nombre d'étudiants sortants depuis l'Asie-Océanie de 42% entre 2015 et 2020, plusieurs destinations semblent particulièrement attractives : le Canada (4^e pays d'accueil, +135%), la Corée du Sud (6^e, +104%) et le Japon (7^e, +179%) connaissent les plus fortes

augmentations parmi le top 10¹³. Hub régional, la Malaisie (8^e) perd en attractivité sur la période, avec une baisse de 15% des effectifs accueillis. (Graphique 1)

L'Asie-Océanie attire peu d'étudiants venant d'autres horizons : 83% des étudiants accueillis en sont originaires¹⁴. Par comparaison, en Europe seule la moitié (47%) des étudiants en mobilité viennent du vieux continent, et sur le continent américain seulement 21% des étudiants en mobilité sont eux-mêmes américains.

Des évolutions de fond des mobilités précipitées par la pandémie de Covid-19

Du fait des effets de la pandémie de Covid-19 et des tendances démographiques qui préexistaient, la mobilité chinoise pourrait déjà avoir atteint son pic en 2020, ce que les prochaines mises à jour des données Unesco permettront de vérifier. **D'ores et déjà, selon des données nationales, les étudiants originaires de Chine baisseraient dans au moins trois des quatre principales destinations en 2021-2022, les États-Unis, l'Australie et le Canada** (tandis que les données pour le Royaume-Uni ne sont pas encore disponibles)¹⁵. À l'inverse, portée par sa démographie dynamique et une aspiration croissante aux études à l'international, la mobilité des étudiants indiens repartirait à la hausse, notamment au Canada, devenant 1^{er} pays de destination de ces étudiants pour la première fois, ainsi qu'aux États-Unis, tandis qu'elle baisserait en Australie en 2021-2022.

¹³ Pour en savoir plus sur les stratégies des pays de cette zone voir la publication Campus France Attractivité Asie-Océanie 2022, <https://www.campusfrance.org/fr/ressource/attractivite-asie-oceanie-2022-mobilite-etudiante-analyse-des-tendances-et-strategies>

¹⁴ En l'absence de données conformes à la méthodologie de l'Unesco sur les composantes de la mobilité entrante en Chine.

¹⁵ WENR/WES, <https://wenr.wes.org/2022/11/is-international-enrollment-in-the-u-s-recovering>

La mobilité étudiante en Afrique du Nord et Moyen-Orient

12,8
millions

D'ÉTUDIANTS
EN AFRIQUE DU NORD -
MOYEN-ORIENT
EN 2020

L'ANMO est la 3^e zone d'origine des étudiants mobiles dans le monde, derrière l'Asie-Océanie et l'Europe : environ 11% des étudiants en mobilité diplômante proviennent de cette région. Le nombre d'étudiants en partance depuis l'ANMO a crû de 24% entre 2015 et 2020, une progression inférieure à la moyenne mondiale (32%).

Hub régional au Moyen-Orient

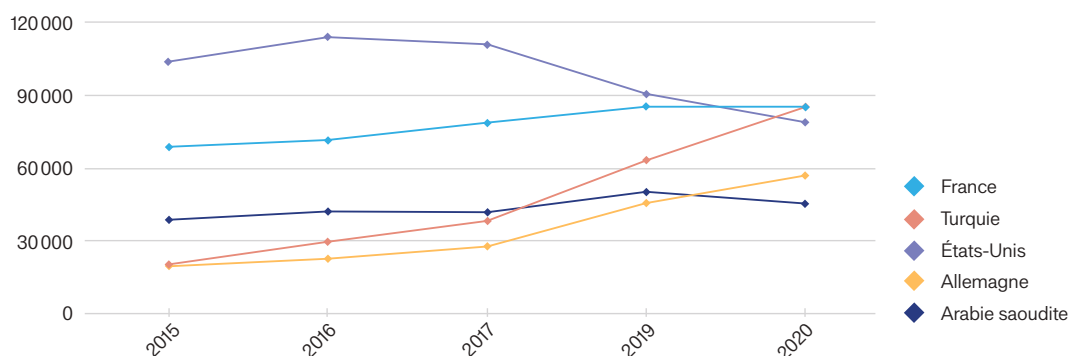
Parmi les plus de 500 000 étudiants en mobilité diplômante accueillis en ANMO en 2020, 92% l'étaient au Moyen-Orient et seulement 8% en Afrique du Nord¹⁷. **54% des étudiants accueillis dans la zone le sont aux Émirats arabes unis, désormais le poids lourd de la région, et 9^e pays d'accueil mondial.** Mais l'absence de remontée de données à l'Unesco sur les origines des étudiants dans ce pays, ne permet pas d'analyser la composition de sa mobilité, augmentant de 194% sur cinq ans¹⁸. L'Arabie saoudite pèse pour 17% des étudiants accueillis. Onzième pays d'accueil mondial en 2015, le royaume n'est plus que le dix-septième en 2020, accueillant 6% d'étudiants de moins sur cette dernière année.

En 2020, près de deux tiers (65%) des étudiants en mobilité en ANMO proviennent eux-mêmes d'un pays de la zone¹⁹. Les trois premières origines des étudiants en mobilité en ANMO (hormis aux Émirats, voir supra) sont le Yémen, la Syrie et les Territoires palestiniens. Au-delà de la zone, parmi les 15 premières origines, l'ANMO attire des étudiants d'Afghanistan (4^e origine), du Pakistan (9^e), du Mali (10^e), du Soudan (11^e), d'Inde (13^e) et de Côte d'Ivoire (14^e). Une mobilité redessinée par la crise des réfugiés syriens.

Syrie

Depuis 2018, la Syrie est le premier pays d'origine de la zone ; elle est le 11^e pays d'origine des étudiants en mobilité diplômante dans le monde en 2020 (+126% sur cinq ans). L'Iran (17^e, +30%), le Maroc (19^e, +40%) et l'Arabie saoudite (20^e, -32%) font également partie des 20 premiers pays d'origine mondiaux de la mobilité. (Tableau 2)

1- Les cinq premières destinations des étudiants d'ANMO



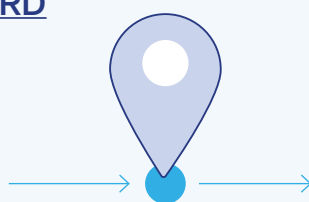
CHIFFRES AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT

501 000

Mobilité entrante

4%

Taux d'étudiants mobiles dans la zone



583 000

Mobilité sortante

18%¹⁶

Taux de mobilité intrazone



2- Cinq premières destinations des étudiants syriens²⁰

Rang	Pays d'accueil	2015	2020	% du total en 2020	Évolution 2015-2020
1	Turquie	5 560	37 236	43 %	+570 %
2	Allemagne	1 891	15 769	18 %	+734 %
3	Arabie saoudite	8 448	7 768	9 %	-8 %
4	Jordanie	6 387	6 592	8 %	+3 %
5	France	1 299	1 697	2 %	+31 %
Autres Pays		14 985	17 995	21 %	+20 %
Total		38 570	87 057	100 %	+126 %

Source : ISU, 2023.

Le continent européen est la première zone de destination des étudiants d'ANMO (en accueillant 59 %), devant la zone ANMO elle-même (18 %, en l'absence de données sur l'accueil aux Émirats) et le continent américain (16 %). En 2020, pour la première fois, la France est le 1^{er} pays de destination des étudiants mobiles d'ANMO. Les effectifs accueillis y ont crû de 25 % entre 2015 et 2020, mais c'est surtout la chute des États-Unis (-24 %), ancienne première destination rétrogradée à la 3^e place,

qui explique cette progression. **La Turquie, où les effectifs accueillis ont crû de manière fulgurante (+317 % en cinq ans)**, talonne désormais la France, chaque pays accueillant 13 % des étudiants de la zone. Mais la composition de la mobilité dans chacun des deux pays diffère largement : près de la moitié des étudiants d'ANMO accueillis en Turquie sont Syriens, tandis que les pays du Maghreb sont fortement représentés en France (42 %), mais aussi le Liban (7 %). (Graphique 1)

L'accueil des étudiants d'ANMO en Allemagne a crû de façon très importante (+189 % en cinq ans), notamment du fait de l'essor des étudiants syriens et iraniens, les deux premières origines, qui pèsent pour 30 % des étudiants accueillis de cette zone. Nous pouvons également noter la croissance significative des effectifs qui y sont accueillis originaires de Tunisie (3^e pays d'origine d'ANMO, +146 %), d'Égypte (4^e, +217 %) et du Maroc (5^e, +67 %).

Troisième pays d'accueil des étudiants de la zone il y a cinq ans, l'Arabie saoudite n'est plus que cinquième en 2020, du fait d'une croissance modérée (+17 %), et ce, en dépit de l'afflux d'étudiants yéménites (+114 % en cinq ans), première origine des étudiants internationaux du pays. En cinq ans, le Royaume-Uni passe de la 5^e à la 6^e position dans la zone (+18 % d'étudiants accueillis). Près de 70 % des étudiants d'ANMO qui y sont accueillis proviennent des États du Golfe²¹.

¹⁶ Ce taux est sous-évalué, du fait de l'absence de données sur l'accueil aux Émirats arabes unis.

¹⁷ En l'absence de données sur l'accueil en Algérie et en Libye, le taux d'accueil en Afrique du Nord est sous-estimé.

¹⁸ Selon l'Unesco, le pays aurait amélioré la couverture de sa collecte de données et inclus des universités de zone franche. Dans un pays où 80 % de la population n'est pas nationale, ces effectifs seraient certainement moindres si seuls les étudiants en mobilité internationale étaient considérés.

¹⁹ Ce taux ne prend pas en compte l'accueil aux Émirats arabes unis, pays ne renseignant pas les origines des étudiants accueillis.

²⁰ Du fait d'un changement de périmètre concernant les étudiants étrangers en France depuis 2018, l'évolution 2015-2020 est sous-évaluée pour ce pays.

²¹ Koweït, Irak, Bahreïn, Oman, Qatar, Arabie saoudite, Émirats arabes unis.

8,8
millions
D'ÉTUDIANTS
EN AFRIQUE
SUBSAHARIENNE
EN 2020

La mobilité étudiante en Afrique subsaharienne

L'Afrique subsaharienne est une région démographiquement dynamique et jeune : elle compte près de 92 millions de personnes en âge d'étudier dans le supérieur en 2020²².

Une population étudiante croissante et mobile

Seuls quelque 8 millions de Subsahariens suivent des études supérieures, soit 9 % de la classe d'âge, malgré une croissance de la population étudiante (+10 % en cinq ans) légèrement plus rapide que la croissance de la population en âge d'étudier (+6 %). Les prévisions démographiques estiment que l'ensemble de la population devrait doubler d'ici 2050²³ : les enjeux de formation prennent donc une ampleur majeure.

Cette forte croissance démographique du nombre d'étudiants, que les établissements des pays africains ne peuvent pas tous accueillir, explique une mobilité internationale élevée. En 2020, près de 430 000 étudiants subsahariens sont partis en mobilité diplômante à l'international, soit 21 % de plus que cinq ans auparavant. Ils sont particulièrement mobiles : 4,8 % des étudiants africains partent en mobilité internationale, contre 2,7 % en moyenne dans le monde. Les étudiants subsahariens mobiles représentent près de 7 % du total des étudiants en mobilité diplômante alors qu'ils ne constituent que 3,7 % du nombre total des étudiants dans le monde.

Les étudiants du Nigeria forment le premier contingent d'étudiants d'Afrique subsaharienne en mobilité, avec 71 700 étudiants mobiles en 2020. Ce chiffre est cependant en baisse de 24 % depuis 2015, tandis qu'il augmente dans la grande

1- Les principaux pays d'origine : le Nigeria en tête

Pays	Étudiants en mobilité en 2020	Part	Évolution 2015-2020
Nigéria	71 753	17%	-24 %
Cameroun	27 052	6%	+13 %
Zimbabwe	19 124	4%	+13 %
Ghana	18 214	4%	+62 %
Côte d'Ivoire	17 292	4%	+87 %
Total général	427 112	100 %	+21 %

Source : ISU, 2023.

majorité des pays subsahariens. Cela s'explique notamment par la baisse des cours du pétrole, dont les bénéfices servent à financer des bourses d'études à l'étranger. Au total, les Nigériens représentent 17 % des 430 000 étudiants subsahariens mobiles, ils ont donc un fort impact sur le classement des pays de destination, choisissant très majoritairement des pays anglophones (États-Unis, Royaume-Uni, Canada).

En deuxième et troisième positions, les étudiants mobiles provenant du Cameroun (27 000) et du Zimbabwe (19 100) représentent 6 % et 4 % du total des étudiants subsahariens. Les Camerounais se rendent majoritairement en Allemagne et en France, tandis que les Zimbabwéens partent largement vers l'Afrique du Sud. (Tableau 1)

²² Données de l'Institut statistique de l'Unesco (ISU).

²³ <https://www.un.org/fr/global-issues/population#:~:text=Selon%20les%20projections%2C%20la%20population,individus%20vers%20l'an%202100>

CHIFFRES AFRIQUE SUBSAHARIENNE

109 000

Mobilité entrante



430 000

Mobilité sortante

1%

Taux d'étudiants mobiles dans la zone

20%

Taux de mobilité intrazone



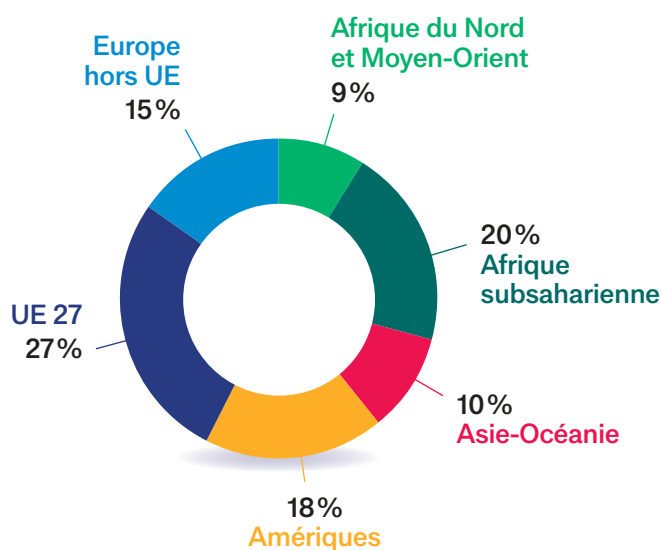
La mobilité intra-zone en Afrique subsaharienne est faible : seul un étudiant sur cinq en mobilité reste dans la zone Afrique subsaharienne (20%). Ils étaient 85 000 en 2020, un chiffre en augmentation de 10% par rapport à 2015, soit moins que la moyenne mondiale.

La première zone de destination est l'Union européenne²⁴, avec 117 000 étudiants subsahariens en 2020, soit plus d'un quart du total (27%). Le nombre d'étudiants subsaha-

riens accueillis dans l'UE a augmenté de 40% en cinq ans, soit deux fois plus que l'augmentation moyenne du nombre d'étudiants subsahariens en mobilité (+21%). Parmi eux, un étudiant sur deux est parti en France (51%) : c'est de loin le plus fort contingent de cette zone avec 59 000 étudiants subsahariens accueillis en 2020. (Graphique 2)

2- Les zones de destination des étudiants subsahariens en 2020

Source : ISU, 2023.



La France, première destination des étudiants subsahariens

La France est, de loin, la première destination des étudiants subsahariens. Ils étaient 59 000 en 2020²⁵, soit 14% du nombre total d'étudiants mobiles subsahariens, et leur nombre a progressé plus fortement que la moyenne sur cinq ans (+34% contre +21%).

Les États-Unis sont devenus leur deuxième destination de prédilection, dépassant l'Afrique du Sud et le Royaume-Uni grâce à une progression de +20% en cinq ans. Avec 41 700 étudiants subsahariens, ils accueillent 10% du total des 430 000 étudiants mobiles.

L'Afrique du Sud et le Royaume-Uni, bien que 3^e et 4^e pays d'accueil avec respectivement 30 300 et 27 800 étudiants subsahariens, ont reçu moins d'étudiants qu'en 2015 : respectivement une baisse de 14% et 9%. Au Royaume-Uni, cela s'explique principalement par la baisse du nombre d'étudiants nigériens (-27%). En Afrique du Sud cela est dû à des arrivées moins nombreuses d'étudiants originaires du Botswana (-41%), d'Eswatini (-22%), de Namibie (-20%), du Kenya (-19%) et de Zambie (-17%).

²⁴ La zone UE27 n'inclut pas le Royaume-Uni suite au Brexit voté le 23 juin 2016 par référendum.

²⁵ Pour des données récentes sur l'accueil des Subsahariens en France, voir p.34-35.



— La mobilité étudiante en France

Après une année de stagnation en 2020-2021 dans le contexte de la pandémie (-1%), le nombre d'étudiants étrangers en France affiche pour l'année 2021-2022 la croissance interannuelle la plus forte depuis 2005 : +8% (données MESR/SIES). En incluant les apprentis du supérieur, le seuil des 400 000 étudiants étrangers vient tout juste d'être franchi (400 026). Le nombre de visas courts et longs séjours pour études et stages délivrés en 2022 - retrouve son niveau de 2019. L'enseignement supérieur français continue d'être attractif pour les étudiants internationaux. La qualité de l'enseignement et des diplômes dispensés en France en fait une destination de choix pour les étudiants et chercheurs internationaux.

Dans le détail, cependant, la reprise de la mobilité concerne les régions d'origine de façon inégale. À l'inverse d'une mobilité particulièrement dynamique depuis l'Afrique subsaharienne, la mobilité depuis l'Asie reste atone, une situation pouvant s'infléchir à l'occasion de la reprise des échanges avec la Chine. Les universités sont le type d'établissement accueillant la plus grande part des étudiants étrangers (65%), devant les écoles de commerce (14%) et les écoles d'ingénieur (7%). En cinq ans, le nombre d'étudiants étrangers en écoles de commerce a plus que doublé. La France est le 4^e pays d'accueil des doctorants internationaux. Avec 38% de doctorants de nationalité étrangère, ce niveau particulièrement internationalisé perd cependant des effectifs sur les cinq dernières années (-11%). L'appétence des étudiants français pour les études à l'international ne se dément pas, la France devenant le 6^e pays d'origine de la mobilité étudiante mondiale.

400 026

**étudiants étrangers inscrits
dans l'enseignement supérieur
français en 2021-2022**

6^eRANG DES PAYS
D'ACCUEIL POUR
LA FRANCE

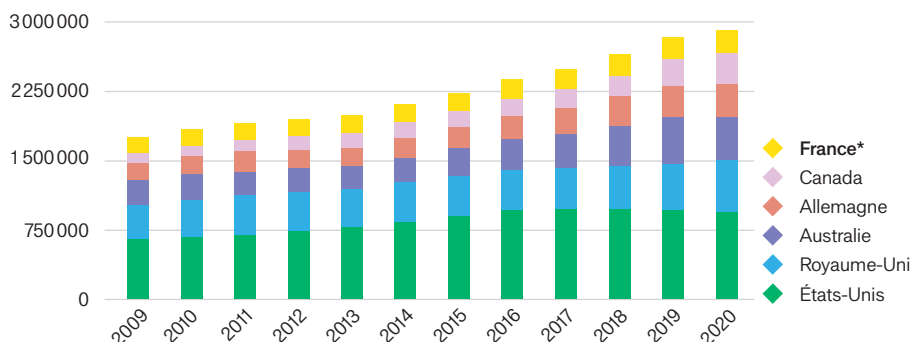
La place de la France dans la mobilité étudiante internationale

En 2020, le France se classe au 6^e rang des pays d'accueil : c'est la destination de plus de 252 000 étudiants en mobilité diplômante, soit 4 % des quelque 6,3 millions d'étudiants internationaux dénombrés cette année-là. Cette part tend à se réduire car l'évolution de la mobilité mondiale est plus rapide que celle de la mobilité vers la France.

Une évolution du nombre d'étudiants internationaux depuis 10 ans¹

Pour l'année 2020, l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) et l'ISU (Institut de statistique de l'Unesco), en charge avec Eurostat de la collecte des données ont choisi de ne pas prendre en compte les données concernant la mobilité vers la Russie, en raison d'une méthodologie de comptage jugée problématique depuis plusieurs années. Sans la présence de la Russie, précédemment 5^e, la France occupe la 6^e place des pays d'accueil des étudiants internationaux (Graphique 1).

1- Évolution du nombre d'étudiants accueillis dans les six principaux pays de destination



* Estimation avant l'année 2018 / Source : ISU, janvier 2023.

Les données de l'ISU pour l'année 2020 correspondent à l'année universitaire 2019-2020 pour les pays de l'hémisphère nord dont le calendrier empiète sur deux années civiles. Il est donc difficile de savoir si les effets de la pandémie sur les mobilités ont été pris en compte dans le recensement des étudiants en mobilité. En Australie et aux États-Unis, le nombre d'étudiants mobiles diminue par rapport à 2019, mais moins fortement que ne le laissaient entrevoir les statistiques nationales sur la mobilité, publiées en 2020 et 2021.



+34%

Évolution du
nombre d'étudiants
internationaux
en France depuis
10 ans (+68 % dans
le monde)

¹ L'évolution est calculée à partir des données de l'ISU au niveau mondial, et à partir des données du MESR/SIES pour la France.

Par ailleurs la Chine présente des données en progression pour 2020 malgré une fermeture des frontières cette année-là, le maintien d'un enseignement à distance et le décalage temporel dans la remontée de données à l'Unesco pouvant expliquer cela.

Forte reprise des mobilités vers la France

En 2021-2022, plus de 392 000 étudiants étrangers étaient inscrits dans l'enseignement supérieur français, sans compter les quelque 8 000 apprentis étrangers dans le supérieur. Ce nombre connaît une croissance forte (+8 %) entre les années universitaires 2020-2021 et 2021-2022, à un niveau inégalé depuis 2005. Ce total regroupe à la fois les étudiants en mobilité internationale diplômante², une partie des étudiants en mobilité internationale d'échange et les étudiants de nationalité étrangère ayant obtenu le baccalauréat en France.

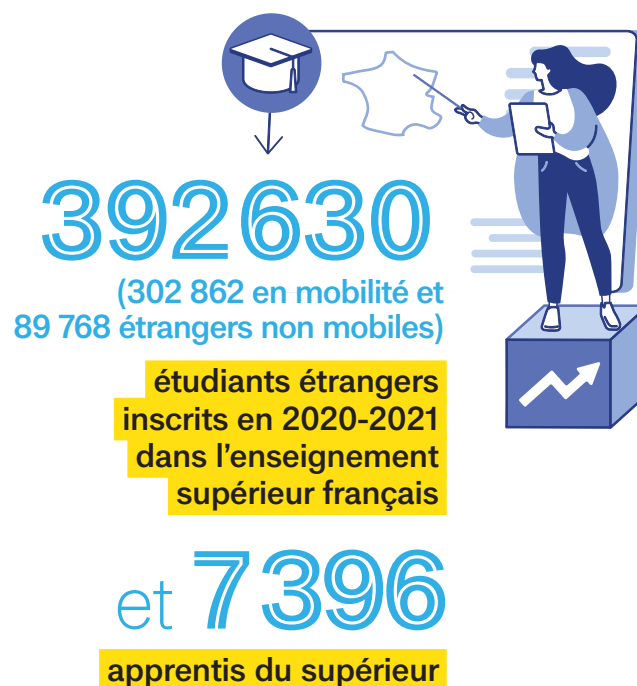
Si les étudiants mobiles sont plus nombreux (+9 %), on note une reprise particulièrement importante de la mobilité d'échange (+46 %) qui avait été fortement affectée par la pandémie. La mobilité diplômante connaît une augmentation bien plus modérée (+6 %) et le nombre d'étudiants étrangers non mobiles progresse également (+4 %). (Tableau 2)

En prenant en compte les seuls étudiants en mobilité³, c'est depuis l'Amérique du Nord que la progression est la plus forte (+51 % sur un an), devant l'Europe hors UE (+25 %), l'Amérique centrale et les Caraïbes (+18 %) et le Moyen-Orient. À l'inverse, l'Asie et l'Océanie sont les zones depuis lesquelles la mobilité progresse le moins (+2 %). (Tableau 3)

2- Répartition des étudiants étrangers en France par type de mobilité

Type de mobilité	Ensemble des établissements		
	Effectifs 2021-2022	Répartition	Évolution sur un an
Étudiants en mobilité	302 862	77 %	+ 9 %
• dont mobilité diplômante	277 116	71 %	+ 6 %
• dont mobilité d'échange	25 746	6 %	+46 %
Étudiants étrangers non mobiles	89 768	23 %	+ 4 %
Total	392 630	100 %	+ 8 %

Source : MESR/SIES, 2022.



3- Évolution du nombre d'étudiants mobiles par zone d'origine

Zone d'origine	Effectifs 2021-2022	Évolution sur un an
Amérique du Nord	6 711	+51 %
Europe hors UE	17 460	+25 %
Amérique centrale et Caraïbes	6 912	+18 %
Moyen-Orient	18 131	+18 %
Union européenne à 27	46 938	+15 %
Afrique subsaharienne	71 221	+6 %
Afrique du Nord	75 477	+5 %
Amérique du Sud	12 770	+4 %
Asie	44 498	+2 %
Océanie	481	+2 %
Autres pays	2 243	-1 %
Total	302 842	+9 %

Source : MESR/SIES, 2022.

² Sont considérés comme étant en mobilité internationale les étudiants ayant obtenu leur diplôme de fin de cycle secondaire (équivalent du baccalauréat) dans un autre pays que la France. Sont considérés comme étant en mobilité internationale diplômante les étudiants en mobilité internationale étant inscrit dans un établissement français en vue d'en obtenir un diplôme. Ils se distinguent des étudiants en mobilité d'échange qui demeurent inscrits dans un établissement étranger et n'obtiennent pas de diplôme de la part de l'établissement français duquel ils suivent les enseignements.

³ Excluant ainsi les étudiants étrangers non mobiles.

L'évolution de la mobilité étudiante vers la France

Après une stagnation des mobilités en 2020-2021, puis un rattrapage en 2021-2022, les premières données disponibles recueillies durant la campagne de recrutement 2021-2022 en prévision de l'année universitaire 2022-2023 témoignent d'une nette augmentation de la mobilité vers la France à tous les stades du processus d'admission pour les étudiants dont l'arrivée nécessite l'obtention d'un visa⁴.

ÉTUDES EN FRANCE

Les étudiants résidant dans un des 68 pays concernés par cette procédure doivent passer par la **plateforme internet Études en France** pour s'inscrire dans les établissements d'enseignement supérieur et demander leur visa.

Une progression des candidatures déposées et instruites

Pour la première fois depuis la mise en place de la plateforme Études en France, le nombre de vœux de formation a dépassé le million, en provenance de plus de 200 000 candidats. Cela représente 150 000 vœux supplémentaires par rapport à ceux formulés pour la rentrée 2021 et 300 000 par rapport à la rentrée 2020. Le nombre de dossiers de candidatures instruits par les services de coopération et d'action culturelle (SCAC) a lui aussi augmenté, atteignant 174 000, soit 17 % de plus que l'année précédente.

La procédure « Études en France »

L'établissement que l'étudiant-e souhaite rejoindre :

est connecté à « Études en France »

- ▶ L'étudiant-e qui souhaite effectuer une mobilité vers la France **s'inscrit sur la plateforme « Études en France »**
- ▶ L'étudiant-e crée son **dossier électronique et candidate**, faisant jusqu'à 7 vœux de formation et soumet sa candidature
CANDIDATURE SOUMISE
- ▶ L'étudiant-e s'acquitte des **frais de dossier**
- ▶ L'étudiant-e passe un **entretien individuel** avec son espace Campus France
- ▶ L'espace Campus France **instruit sa candidature** et émet une synthèse d'entretien et un avis favorable ou défavorable
CANDIDATURES INSTRUITES
- ▶ **La candidature est envoyée** aux établissements concernés
- ▶ L'établissement **accepte ou refuse**
CANDIDATURES ACCEPTÉES PAR L'ÉTABLISSEMENT
- ▶ L'étudiant-e **valide ou non** le choix de cette formation
CANDIDATURE ACCEPTÉE ET CHOISIE
- ▶ Un **dossier préconsulaire** est généré suite à cette action
DOSSIERS PRÉ-CONSULAIRES (ACCEPTATION ÉLECTRONIQUE)
- ▶ L'étudiant-e effectue ses démarches de **demande de visas**
VISAS DÉLIVRÉS OU REFUSÉS

n'est pas connecté à « Études en France »

- ▶ Une fois la lettre d'inscription reçue, l'étudiant-e crée son compte sur la plateforme
- ▶ L'étudiant-e renseigne un dossier préconsulaire
DOSSIERS PRÉ-CONSULAIRES (ACCEPTATION PAPIER)
- ▶ L'étudiant-e s'acquitte des **frais de dossier**
- ▶ L'étudiant-e passe un **entretien individuel** avec son espace Campus France
- ▶ L'espace Campus France instruit sa candidature et émet une synthèse d'entretien et un avis favorable ou défavorable
CANDIDATURES INSTRUITES
- ▶ L'étudiant-e effectue ses démarches de demande de visas
VISAS DÉLIVRÉS OU REFUSÉS



⁴ Ces données sont issues, d'une part, de la plateforme Études en France, supervisée par la sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche au sein de la direction de la Diplomatie d'Influence du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, et d'autre part, du ministère de l'Intérieur, pour ce qui concerne les visas délivrés.

Le nombre de dossiers pré-consulaires augmente davantage

Pour la rentrée 2022, 148 000 étudiants ont déposé un dossier pré-consulaire sur la plateforme Études en France, ce qui représente une augmentation de 27% par rapport à l'année précédente. Une augmentation particulièrement élevée du nombre de dossiers pré-consulaires en provenance des Amériques a eu lieu (+73% par rapport à l'année précédente). Cela s'explique à la fois par une augmentation du nombre de dossiers dans tous les pays de la zone, et par le rattachement de quatre nouveaux pays à la procédure Études en France⁵. À cela s'ajoute un rattrapage progressif du nombre de dossiers depuis la zone Asie-Océanie avec une augmentation de 47% en moyenne. Le nombre de dossiers pré-consulaires augmente ainsi dans les trois premiers pays d'origine de la mobilité mondiale (Chine, Inde, Vietnam). (Tableau 1)

1- Évolution des dossiers pré-consulaires par zones géographiques (2021-2022)

Dossiers pré-consulaires EEF			
Zone	Campagne 2021-2022	Part du total	Évolution sur un an
ANMO	50 519	34 %	+16 %
Afrique subsaharienne	48 112	33 %	+18 %
Asie	21 688	15 %	+47 %
Amériques	20 686	14 %	+73 %
Europe continentale	6 527	4 %	+24 %
Total	147 532	100 %	+27 %

Source : Sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche, direction de la Diplomatie d'Influence, ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Une hausse qui se répercute sur les visas pour études

Sur l'ensemble de l'année 2022, le nombre global de visas pour études (court et long séjour) demandés augmente de 23%, celui des visas délivrés de 21%, frôlant les 120 000 au total, un niveau équivalent à 2019. Parmi eux, on compte plus de 105 000 visas long séjour, en augmentation de 12% sur un an.

+17%

Candidatures instruites par les SCAC entre 2021 et 2022



2- Évolution du nombre de visas délivrés par zones géographiques (2019-2022)

Zone	Visas délivrés 2022	Évolution 2021/2022
Afrique subsaharienne	28 903	+15 %
Amérique du Nord	9 526	+24 %
Amérique latine et caraïbes	9 939	+19 %
ANMO	39 983	+20 %
Asie-Océanie	24 080	+42 %
Europe hors UE	7 347	+1 %
Total	119 778	+21 %

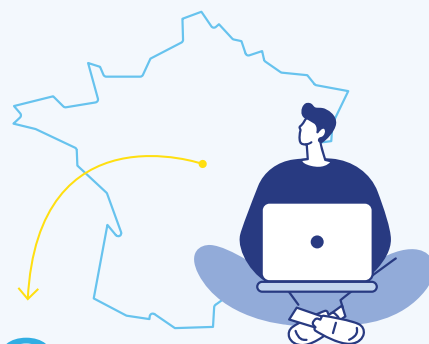
Source : Sous-direction des visas, DGEF, Ministère de l'Intérieur.

Par rapport à 2020, année de la pandémie, le nombre de visas délivrés de court et long séjour est en net rebond en 2022 (+55%), et atteint le même niveau qu'en 2019, soit avant la pandémie. Le nombre de visas long séjour pour études et stages augmente de 45% par rapport à 2020 et de 4% par rapport à 2019. L'augmentation du nombre de visas délivrés de court et long séjour entre 2021 et 2022 a lieu depuis toutes les zones, mais est de plus grande ampleur pour les étudiants d'Asie-Océanie (+42%). C'est aussi la région d'origine qui avait été touchée le plus fortement par la diminution du nombre de visas en période de pandémie. La reprise est également marquée depuis le continent américain, également plus touché par l'arrêt des mobilités que les autres zones d'origine (+24% de visas délivrés depuis l'Amérique du Nord, +19% depuis l'Amérique latine et les Caraïbes). (Tableau 2)

⁵ Bolivie, Canada, Équateur, République dominicaine.

Pays d'origine des étudiants étrangers en France

Avec 400 000 étudiants étrangers (apprentis du supérieur inclus) et une progression interannuelle des effectifs de 8 %, la reprise des mobilités vers la France après la pandémie de Covid-19 a été nette. La France exerce une attractivité sur les cinq continents.



+8% en 1 an
+21% en 5 ans

Évolution du nombre d'étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur français

Top 25 des pays d'origine des étudiants étrangers en France (2021-2022)

Rang	Pays	Effectifs 2021	Évolution 2020-2021	Évolution 2016-2021
1	Maroc	46 371	+3%	+22%
2	Algérie	31 032	+6%	+19%
3	Chine	27 479	-2%	-4%
4	Italie	19 185	+16%	+57%
5	Sénégal	15 264	+5%	+62%
6	Tunisie	13 661	+4%	+10%
7	Espagne	11 256	+25%	+51%
8	Côte d'Ivoire	10 725	+4%	+50%
9	Liban	10 469	+30%	+94%
10	Cameroun	9 037	+9%	+30%
11	Allemagne	8 186	+17%	-3%
12	Portugal	7 835	+6%	+48%
13	Congo	6 864	+7%	+56%
14	Inde	6 321	+9%	+92%
15	États-Unis	6 179	+50%	+5%
16	Gabon	5 687	0%	+35%
17	Russie	5 442	+6%	+4%
18	Brésil	5 434	+7%	+4%
19	Vietnam	5 259	-4%	-7%
20	Bénin	5 072	+19%	+73%
21	Belgique	5 054	+8%	+10%
22	Turquie	4 734	+6%	+27%
24	Madagascar	4 667	+1%	+13%
23	Haïti	4 440	+14%	+111%
25	Roumanie	4 279	+12%	+6%
Autres pays		112 698	-	-
Total		392 630	+8%	+21%

MESR/SIES, 2022.

Répartition et évolution des étudiants étrangers en France

La mobilité étudiante vers la France progresse depuis toutes les grandes régions d'origine, et particulièrement vite depuis l'Afrique subsaharienne et, dans une moindre mesure, l'Afrique du Nord-Moyen-Orient et l'Europe. La mobilité depuis les Amériques et l'Asie-Océanie est inférieure à la croissance moyenne.

Une croissance moyenne de 21% sur cinq ans

Entre 2016 et 2021, la mobilité vers la France a crû de 21% avec des progressions positives depuis l'ensemble des zones géographiques d'origine. L'Afrique du Nord et le Moyen-Orient constitue la première région d'origine des étudiants étrangers en France (29%), devant l'Europe (25%), l'Afrique subsaharienne (23%), l'Asie-Océanie (13%) et les Amériques (8%). (Tableau 1)

La mobilité depuis l'Afrique subsaharienne en forte progression

En cinq ans, le nombre d'étudiants en provenance d'Afrique subsaharienne croît à un rythme deux fois plus rapide (+40%) que le nombre total d'étudiants étrangers en France. La mobilité depuis l'Europe (+21%) et depuis l'Afrique du Nord-Moyen-Orient (24%) suit une progression comparable. Depuis les Amériques (+12%) et, de façon plus marquée encore, depuis l'Asie-Océanie (+2%), la mobilité progresse moins vite. Ce sont les deux zones qui ont connu le plus fort coup d'arrêt en raison de la pandémie et qui commencent, en 2021-2022, à attirer de nouveau des étudiants. La mobilité depuis les Amériques est repartie en nette hausse sur un an (+15% par rapport à l'année précédente) tandis que, depuis l'Asie-Océanie, le retour à la mobilité ne s'est pas réalisé (+1% sur un an). (Graphique 2)

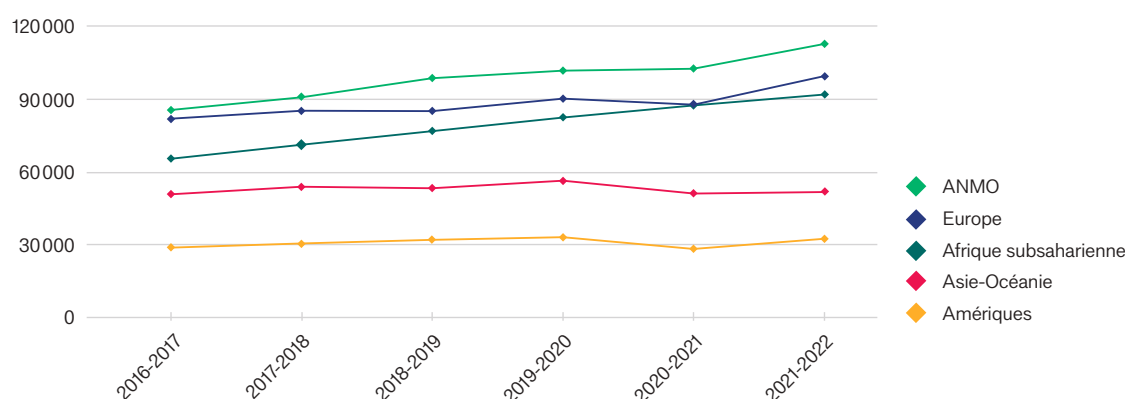
1- Évolution du nombre d'étudiants étrangers en France par zone d'origine

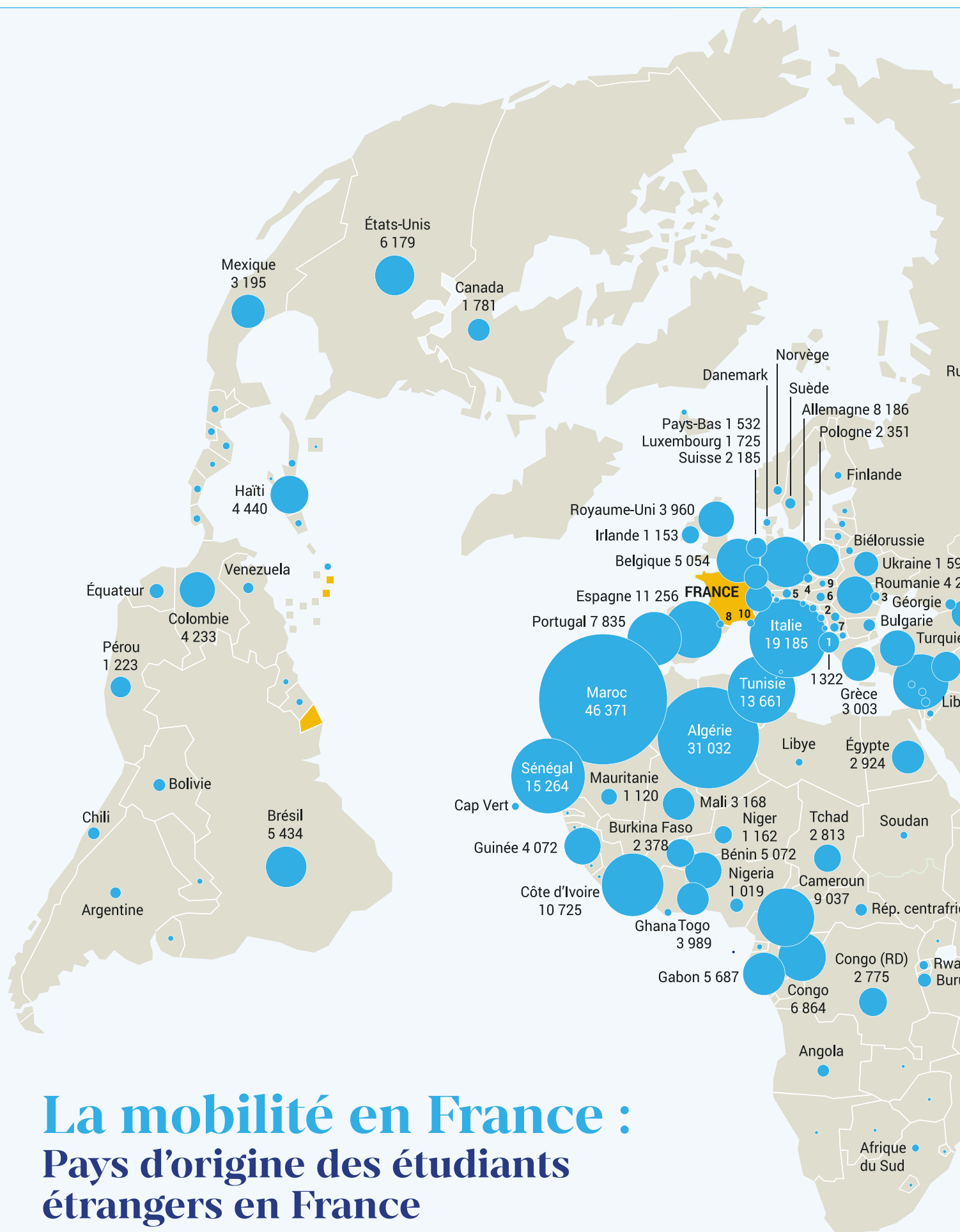
Zone	Effectifs	Évolution 2016-2021	Part
ANMO	112 523	+24 %	29 %
Europe	99 443	+21 %	25 %
Afrique subsaharienne	91 961	+40 %	23 %
Asie-Océanie	51 815	+2 %	13 %
Amériques	32 588	+12 %	8 %
Origines inconnues	4 300	-19 %	1 %
Total	392 630	+21 %	100 %

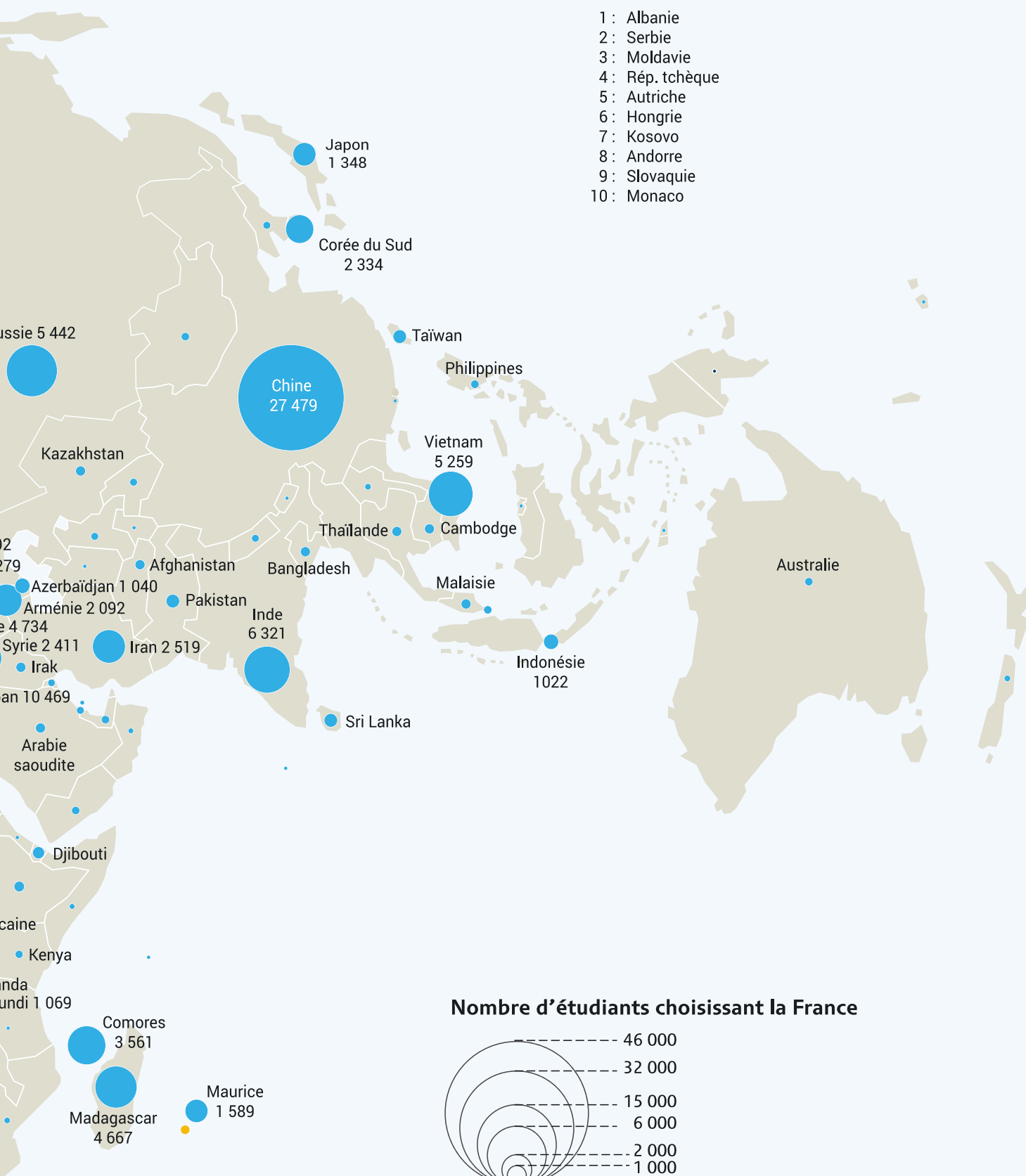
Source : MESR/SIES, 2022.

2- Évolution du nombre d'étudiants étrangers en France par zone d'origine

Source : MESR/SIES, 2022.







NB : les cercles sont proportionnels au nombre d'étudiants.

Source : MESR/SIES, 2022.

La mobilité étudiante dans les régions de France

Entre 2016 et 2021, la mobilité étudiante a progressé de 21% en France, et ce dans l'ensemble des régions.

L'Île-de-France regroupe plus du tiers des étudiants étrangers dans le pays (35%) : une forte concentration qui s'accroît par rapport à 2020-2021⁶. Les régions suivantes en nombre d'étudiants étrangers accueillis sont l'Auvergne-Rhône-Alpes (12%), l'Occitanie (9%), le Grand-Est (8%) et les Hauts-de-France (7%).

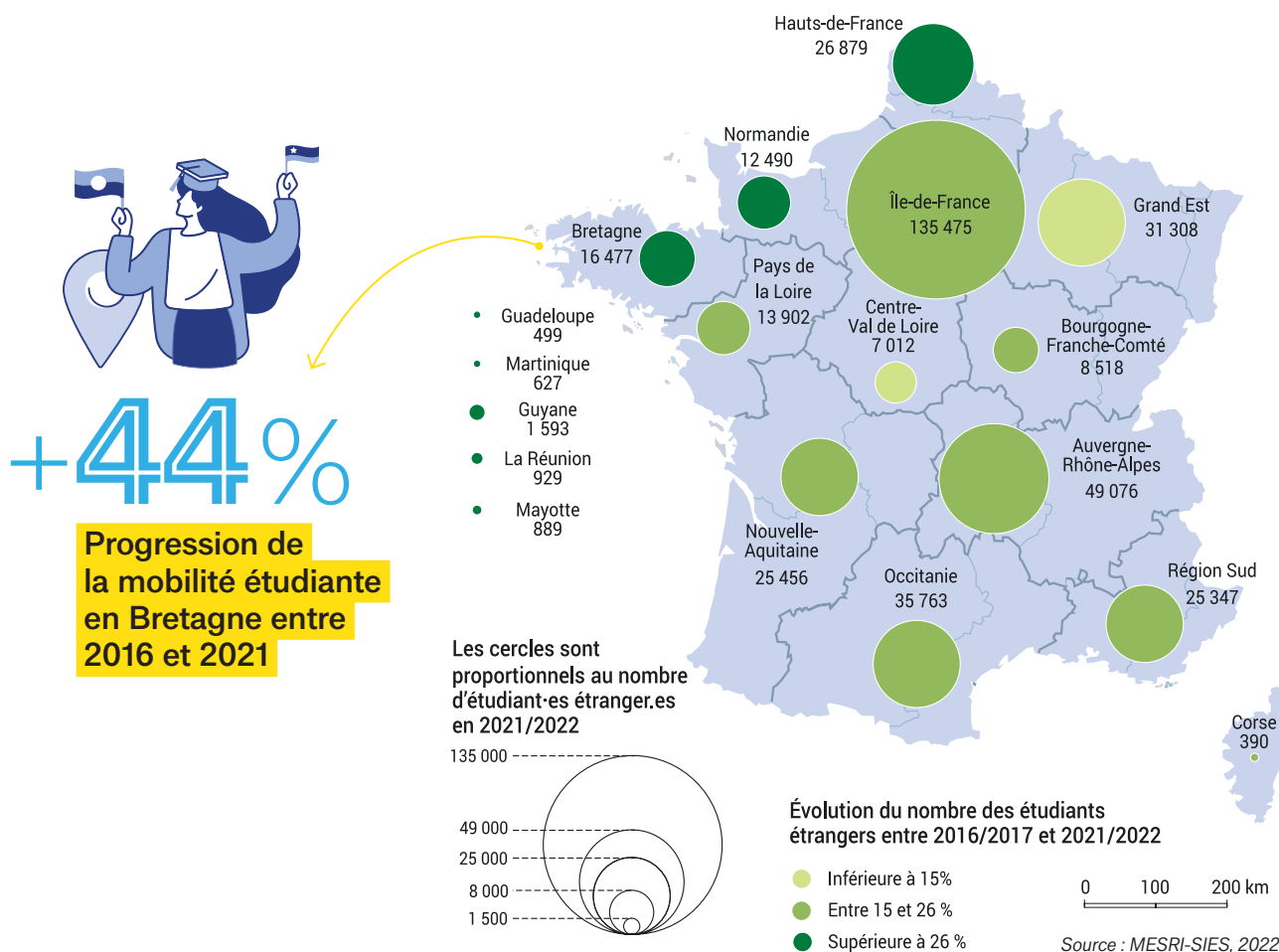
Dans trois régions métropolitaines, la croissance du nombre d'étudiants étrangers a été particulièrement forte : la Bretagne (+44%), la Normandie (+33%) et les

Hauts-de-France (+26%). La croissance reste significative dans les deux régions où cette mobilité a crû relativement moins rapidement, le Grand Est (+11%) et le Centre-Val de Loire (+12%).

C'est dans les départements et régions d'outre-mer que la progression a été la plus forte, les effectifs doublant sur la période, pour y atteindre plus de 4 500 étudiants étrangers (35% de ce total se trouvant en Guyane).

Les régions les plus internationalisées sont l'Île-de-France (17% des étudiants sont étrangers), le Grand Est (14%) et la Région Sud-PACA (13%), la moyenne nationale étant de 13%. (Carte 1)

1- Répartition des effectifs d'étudiants étrangers dans les régions, 2021-2022



⁶ La concentration en Île-de-France de l'ensemble des étudiants en France est, par comparaison, légèrement moindre : 27%.

Les étudiants étrangers dans les établissements de l'enseignement supérieur français

En 2021-2022, 13 % des étudiants en France sont étrangers. Sur un total de 392 630, près des deux tiers (65 %) sont inscrits à l'université. Viennent ensuite les écoles de commerce, dans lesquelles sont inscrits 14 % des étudiants étrangers, puis les écoles d'ingénieurs (7 %). Le nombre d'étudiants étrangers a augmenté en moyenne de 21 % en cinq ans.

1- Les étudiants étrangers dans les établissements français

Type d'établissement	Effectifs 2021-2022	Répartition	% parmi l'ensemble des étudiants	Évolution sur 5 ans	% de femmes
Universités	256 220	65 %	15 %	+11 %	55 %
Écoles de commerce	54 556	14 %	21 %	+104 %	51 %
Écoles d'ingénieurs	28 329	7 %	16 %	+18 %	34 %
Lycées (CPGE, STS)	21 357	5 %	6 %	+62 %	47 %
Autres établissements universitaires	12 458	3 %	16 %	-1 %	59 %
Écoles d'art et d'architecture	10 632	3 %	12 %	+34 %	47 %
Autres établissements	9 078	2 %	3 %	+7 %	56 %
Total	392 630	100 %	13 %	+21 %	53 %

Source : MESR/SIES, 2022. Voir Note 1

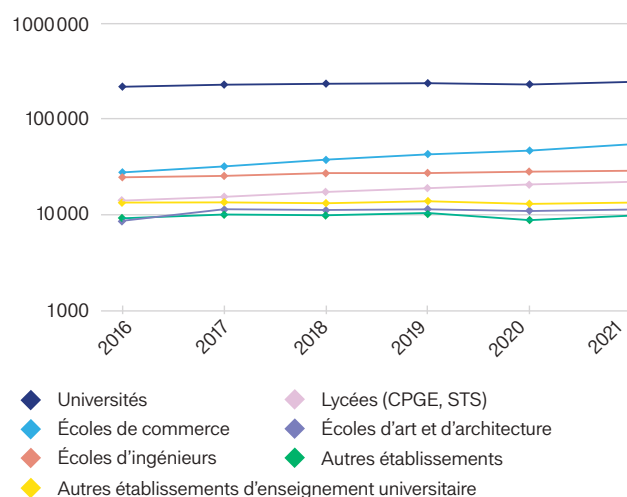
Les écoles de commerce, toujours plus tournées vers l'international

C'est dans les écoles de commerce que l'augmentation est la plus forte : les effectifs y ont doublé (+104 % en 5 ans), si bien que plus d'un étudiant sur cinq est étranger (21 %). Aucun autre type d'établissement n'accueille une aussi grande proportion d'étudiants étrangers. La progression du nombre d'étudiants étrangers est rapide dans les lycées (+62 %) et dans les écoles d'art et d'architecture (+34 %)⁷. Elle est à l'inverse inférieure à la croissance moyenne dans les universités (+11 %) et dans les écoles d'ingénieurs (+18 %). Les autres établissements d'enseignement universitaire connaissent une stagnation de leurs effectifs étrangers sur cinq ans (-1 %). (Tableau 1)

Les écoles d'ingénieurs peinent à recruter des étudiantes

Dans l'ensemble, 53 % des étudiants étrangers dans les établissements français sont des étudiantes. Il existe des disparités selon le type d'établissement : les écoles d'ingénieurs n'accueillent que 34 % d'étudiantes parmi l'ensemble des étudiants étrangers, les formations en lycées se rapprochent de la moyenne avec 47 % de femmes dans les effectifs internationaux. À l'inverse, les femmes sont davantage représentées que la moyenne dans les autres établissements d'enseignement universitaire (59 %), dans les autres établissements (56 %) et dans les universités (55 %). (Graphique 2)

2- Évolution des effectifs d'étudiants étrangers par type d'établissements



Source : MESR/SIES, 2022. Voir Note 2

⁷ Les brevets de techniciens du supérieur (BTS) et les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) sont enseignés en lycées bien qu'il s'agisse de formations post-baccalauréat.

Note 1 : L'appellation « Autres établissements d'enseignement universitaire » regroupe huit établissements : les universités de technologie de Belfort-Montbéliard, de Compiègne et de Troyes, Sciences Po, l'INALCO, l'Institut polytechnique de Grenoble, l'INP Toulouse, l'Observatoire de Paris, l'Institut de physique du globe de Paris et Dauphine-PSL.

Note 2 : Ce graphe est réalisé suivant une échelle logarithmique de base 10 afin de pouvoir représenter les courbes de l'ensemble des établissements.

11%

PROGRESSION
DE L'EFFECTIF
DES ÉTUDIANTS
ÉTRANGERS À
L'UNIVERSITÉ SUR
CINQ ANS



256 220

étudiants étrangers
inscrits dans les universités
en 2021-2022

Les étudiants étrangers dans les universités

Les effectifs d'étudiants étrangers ont progressé de 11% à l'université entre 2016 et 2021, presque deux fois moins vite que dans l'ensemble des établissements (+21%).

Les universités demeurent néanmoins largement le premier choix des étudiants étrangers, 65% d'entre eux y sont inscrits.

2- Les étudiants étrangers à l'université en fonction du type de mobilité (2021-2022)

Type de mobilité	Universités		
	Effectifs	Répartition	Évolution 2020-2021
Étudiants en mobilité	202 397	79%	+ 7%
• dont mobilité diplômante	184 604	72%	+ 4%
• dont mobilité d'échange	17 793	7%	+49%
Étudiants étrangers déjà présents en France	53 823	21%	+5%
Total	256 220	100%	+6%

Cette progression moyenne recouvre des évolutions très différentes selon le niveau. Ainsi, le nombre d'étudiants étrangers inscrits en licence – un étudiant sur deux, 51% – a progressé de 20%, contre +6% au niveau master (41% des effectifs) et -11% au niveau doctorat (8% du total). (Tableau 1)

1- Répartition et évolution des effectifs d'étudiants étrangers à l'université par niveau de cursus

Niveau de cursus	2021-2022			Évolution 2020-2021	Évolution 2016-2021
	Effectifs	Répartition	% sur l'ensemble des inscrits		
Licence	130 840	51%	13%	+8%	+20%
Master	104 025	41%	17%	+5%	+6%
Doctorat	21 355	8%	39%	-2%	-11%
Total	256 220	100%	15%	+6%	+11%

Source : MESR/SIES, 2022.

Près des deux tiers des étudiants étrangers (65%) sont inscrits dans l'une des 71 universités françaises, une concentration plus importante que pour l'ensemble des étudiants en France (56%). Près de 8 étudiants étrangers sur 10 inscrits (79%) dans les universités n'étaient pas en France à la fin de leurs études secondaires : ce sont les étudiants mobiles. Une vaste majorité d'entre eux effectuent une mobilité diplômante, les étudiants en échange ne comptent que pour 7% des inscriptions. (Tableau 2)

1 étudiant étranger sur 2 en licence

Les sciences exactes (STAPS incluses) sont l'ensemble disciplinaire le plus choisi par les étudiants étrangers à l'université (32%), devant les lettres, langues et SHS (30%), un ordre à l'inverse de la répartition nationale de l'ensemble des étudiants. S'ensuivent l'économie (dont AES, 18%), le droit et la science politique (11%) et enfin les disciplines de santé (8%).

Les ensembles disciplinaires les plus internationalisés sont l'économie (20%) et les sciences exactes (19%), tandis que seulement 9% des étudiants dans les filières de santé et de médecine sont de nationalité étrangère. Les progressions d'effectifs les plus fortes sur les cinq dernières années ont eu lieu dans les sciences (+20%) et les filières de santé et de médecine (+15%). (Tableau 3)

Les effectifs en lettres, langues et SHS, deuxième ensemble disciplinaire le plus suivi à l'université, ne progressent que de 6% entre 2016 et 2021, tandis que ceux en économie (AES inclus), troisième ensemble disciplinaire, seulement de 5%.



1 étudiant étranger sur 3 à l'université inscrit dans une filière de sciences exactes

3- Les inscriptions des étudiants étrangers à l'université par ensemble disciplinaire (2021-2022)

Disciplines	Effectifs	Répartition	Part sur l'ensemble des inscrits	Évolution 2016-2021
Sciences, STAPS	82 616	32%	19%	+20%
Lettres, langues, SHS	77 314	30%	14%	+6%
Économie, AES	47 166	18%	20%	+5%
Droit, science politique	28 702	11%	13%	+7%
Santé, Médecine	20 375	8%	9%	+15%
<i>Non connues</i>	<i>47</i>	<i>0%</i>	<i>0%</i>	<i>-</i>
Total	256 220	100%	15%	+11%

Source : MESR/SIES, 2022.

31% des étudiants étrangers inscrits à l'université sont originaires d'Afrique du Nord ou du Moyen-Orient (ANMO), devant l'Europe (26%), l'Afrique subsaharienne (25%), l'Asie-Océanie (9%) et les Amériques (8%). Proportionnellement aux effectifs de chaque zone d'origine, ce sont les étudiants d'ANMO qui choisissent le plus les sciences fondamentales (ils sont 44% à faire ce choix) devant les étudiants d'Asie et d'Océanie (35%) et ceux d'Afrique subsaharienne (32%). Les étu-

dants des Amériques constituent le contingent proportionnellement le plus nombreux à s'inscrire en lettres, langues et SHS (47%) devant celui d'Europe (41%) et d'Asie-Océanie (35%). Le troisième ensemble disciplinaire le plus suivi, l'économie (AES inclus), est suivi par 23% des étudiants d'Asie et d'Océanie, 22% de ceux d'Afrique subsaharienne et 18% de ceux d'ANMO.

Les étudiants étrangers dans les écoles de commerce

Le nombre d'étudiants étrangers en écoles de commerce a doublé en cinq ans (+104 % entre 2016 et 2021). Elles sont particulièrement prisées des étudiants originaires d'Asie-Océanie qui représentent 30 % effectifs d'étrangers dans ces établissements. On retrouve d'ailleurs deux pays d'Asie aux 1^{er} et 3^e rangs des pays d'origine : la Chine (19 %) et l'Inde (7 %).



Au sein des écoles de commerce, 82 % des étudiants étrangers sont mobiles et 18 % ont obtenu leur baccalauréat en France. Parmi les étudiants mobiles, la quasi-totalité est inscrite en mobilité diplômante, mais la mobilité d'échange dans les écoles de commerce se développe (+72 % en un an). (Tableau 1)

Une forte attractivité auprès des étudiants libanais et indiens

Alors qu'en moyenne le nombre d'étudiants étrangers dans les écoles de commerce a été multiplié par deux en cinq ans, le contingent libanais a presque quadruplé (+286 %), tandis que le nombre d'étudiants indiens a plus que triplé (+219 %). La croissance des effectifs ivoiriens (+195 %) et camerounais (+186 %) est, elle aussi, bien supérieure à la moyenne. (Graphique 2 et tableau 3)

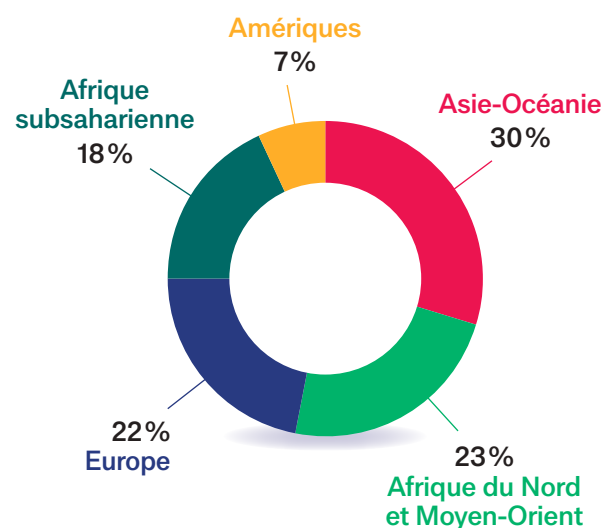
1- Les étudiants étrangers en écoles de commerce en fonction du type de mobilité (2021-2022)

Type de mobilité	Écoles de commerce		
	Effectifs	Répartition	Évolution 2021-2022
Étudiants en mobilité	44 758	82 %	+ 24 %
• dont mobilité diplômante	41 355	76 %	+21 %
• dont mobilité d'échange	3 403	6 %	+72 %
Étudiants étrangers non mobiles	9 798	18 %	-2 %
Total	54 556	100 %	+18 %

Source : MESRI-SIES, 2022.

2- Répartition des étudiants étrangers en écoles de commerce par région d'origine en 2021-2022

Source : MESRI-SIES, 2022.



3- Les nationalités les plus représentées dans les écoles de commerce

Rang	Pays d'origine	Effectifs 2021-2022	Part du total	Évolution sur 5 ans
1	Chine	10 115	19 %	+84 %
2	Maroc	7 791	14 %	+118 %
3	Inde	3 636	7 %	+219 %
4	Italie	3 187	6 %	+146 %
5	Côte d'Ivoire	2 094	4 %	+195 %
6	Cameroun	2 007	4 %	+186 %
7	Liban	1 512	3 %	+286 %
8	Allemagne	1 484	3 %	+54 %
9	Tunisie	1 427	3 %	+141 %
10	Algérie	1 406	3 %	+168 %
Autres Pays		19 897	36 %	+64 %
Total		54 556	100 %	+104 %

Source : MESRI-SIES, 2022.

Les étudiants étrangers dans les écoles d'ingénieurs

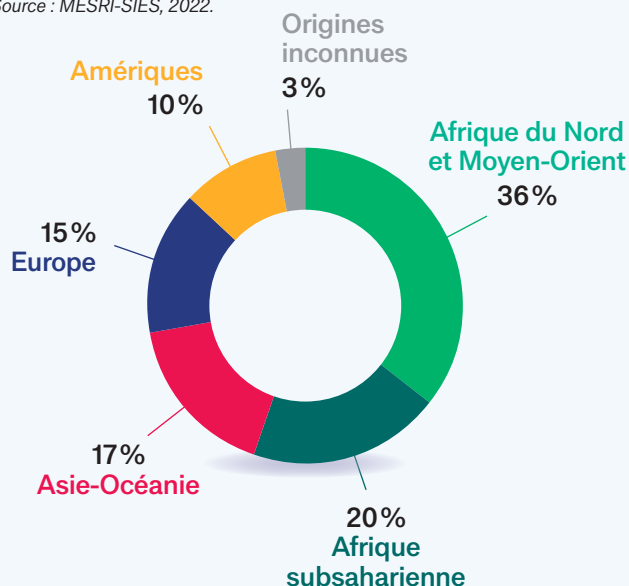
En 2021-2022, 7% des étudiants étrangers en France sont inscrits dans des écoles d'ingénieurs, une proportion stable sur cinq ans. Les étudiants originaires de certaines zones géographiques sont particulièrement nombreux à choisir ce type d'établissement : c'est le cas des étudiants d'ANMO (36%) et d'Asie-Océanie (17%).

Avec 84% d'étudiants mobiles parmi les étudiants étrangers, les écoles d'ingénieurs sont les établissements qui ont le taux de mobilité parmi les étudiants étrangers le plus élevé. Sur 100 étudiants étrangers en école d'ingénieurs, 75 sont en mobilité diplômante, 10 sont en mobilité d'échange et 16 ont obtenu leur baccalauréat en France. (Tableau 1)

La progression du nombre d'étudiants étrangers en écoles d'ingénieurs (+18%) sur cinq ans est légèrement plus faible que l'augmentation moyenne du nombre d'étudiants étrangers dans les établissements français (+21%). Cela s'explique par une baisse de la mobilité en provenance de Chine (-24%), du Brésil (-13%) et d'Espagne (-13%). À l'inverse, les effectifs originaires du Cameroun (+86%), du Liban (+81%) sont en forte croissance. (Graphique 2 et tableau 3)

2- Répartition des étudiants étrangers en écoles d'ingénieurs par région d'origine

Source : MESRI-SIES, 2022.



1- Les étudiants étrangers en écoles d'ingénieurs en fonction du type de mobilité (2021-2022)

Type de mobilité	Écoles d'ingénieurs		
	Effectifs	Répartition	Évolution 2020-2021
Étudiants en mobilité	23 917	84%	+ 2%
• dont mobilité diplômante	21 159	74%	+ 2%
• dont mobilité d'échange	2 758	10%	+ 2%
Étudiants étrangers non mobiles	4 412	16%	+11%
Total	28 329	100%	+3%

Source : MESRI-SIES, 2022.

3- Les nationalités les plus représentées dans les écoles d'ingénieurs

Rang	Pays d'origine	Effectifs 2021-2022	Part du total	Évolution sur 5 ans
1	Maroc	6 064	21%	+29%
2	Chine	2 934	10%	-24%
3	Tunisie	1 556	5%	+7%
4	Cameroun	1 324	5%	+86%
5	Liban	1 259	4%	+81%
6	Brésil	1 048	4%	-13%
7	Sénégal	1 008	4%	+47%
8	Algérie	883	3%	+31%
9	Italie	789	3%	+31%
10	Espagne	789	3%	-13%
Autres Pays		10 675	38%	+26%
Total		28 329	100%	+18%

Source : MESRI-SIES, 2022.



38%

DES DOCTORANTS
EN FRANCE SONT
DE NATIONALITÉ
ÉTRANGÈRE

La mobilité étudiante au niveau doctoral

En 2020 dans le monde, près d'un demi-million d'étudiants étaient en mobilité internationale pour la réalisation d'un doctorat⁸, soit près de 8 % de la mobilité diplômante mondiale. La progression moyenne du nombre de doctorants en mobilité entre 2015 et 2020 est de 31%, contre 21% tous niveaux confondus. Aux États-Unis, en Allemagne, en Espagne et en Corée du Sud, la mobilité doctorale progresse plus rapidement que la moyenne. Au Royaume-Uni, en France et en Australie, la mobilité doctorale régresse.

Les États-Unis dominent largement le classement des destinations choisies par les doctorants en mobilité, c'est la destination vers laquelle se sont orientés 37% des doctorants mobiles. 17% des étudiants internationaux aux États-Unis sont inscrits en doctorat. Avec, chacun 9% du total des doctorants mobiles accueillis, le Royaume-Uni et l'Allemagne occupent respectivement les positions deux et trois de ce classement. La France régresse par rapport à l'année 2019 à la quatrième place mondiale, devancée par l'Allemagne, et se trouve talonnée par le Canada.

En moyenne, 43% des doctorants mobiles sont des femmes. Dans tous les pays du top 10, sauf la Corée du Sud,

la part de doctorants mobiles est plus importante que celle des doctorantes. Les pays où ce ratio est le plus déséquilibré en faveur des hommes sont les États-Unis (39% de doctorantes) et le Canada (40%). (Tableau 1)

Un recul du nombre de doctorants internationaux en France

En 2021-2022, 71 500 doctorants étaient inscrits dans l'une des 275 écoles doctorales. Parmi eux, 26 880, soit 38% sont des doctorants de nationalité étrangère. Une grande majorité, 84%, est inscrite dans les universités et établissements apparentés, 10% réalisent leur doctorat dans une école d'ingénieur, 3% dans une école d'art ou d'architecture, 2% dans une ENS et 1% dans une école de commerce. (Tableau 2)

1- Principaux pays d'accueil des doctorants en mobilité internationale

Rang	Pays	Effectifs	Part	Évolution 2015-2020	Part de femmes
1	États-Unis	179 073	37%	+36%	36%
2	Royaume-Uni	45 365	9%	-6%	48%
3	Allemagne	42 200	9%	+136%	47%
4	France	25 035	5%	-9%	47%
5	Canada	20 355	4%	+30%	40%
6	Australie	18 189	4%	-6%	44%
7	Espagne	17 811	4%	+107%	47%
8	Japon	16 632	3%	+24%	44%
9	Suisse	14 698	3%	+14%	47%
10	Corée du Sud	13 156	3%	+108%	50%
Autres Pays		89 396	19%	+34%	42%
Total		481 910	100 %	+31 %	43 %

Sources : OCDE 2022 ; SEVIS by the Numbers (USA) 2015, 2020.

⁸ Données collectées sur la base des 38 pays OCDE et du Brésil. Parmi les pays non inclus dans ce décompte figurent notamment la Chine, la Russie, les Émirats arabes unis, la Malaisie, l'Arabie saoudite et l'Ukraine.



2- Établissements d'inscription des doctorants étrangers en France (2021-2022)

Type d'établissement	Effectifs	Part
Universités	21 355	79%
Écoles d'ingénieur	2 773	10%
Autres établissements d'enseignement universitaire	1 362	5%
Écoles d'art et d'architecture	690	3%
Écoles normales supérieures	490	2%
Écoles de commerce	146	1%
Autres établissements	64	0%
Total	26 880	100%

Source : MESR/SIES, 2022.

En cinq ans, entre 2016-2017 et 2021-2022, le nombre de doctorants étrangers inscrits à l'université en France est passé de 23 949 à 21 355, soit une baisse de 11%, plus rapide que la baisse du nombre total de doctorants à l'université (-7%). Le pourcentage d'étrangers à ce niveau à l'université est ainsi passé de 41% à 39%, un taux qui reste particulièrement élevé en comparaison avec les autres grands pays d'accueil. Face à cette tendance à la baisse, pour les doctorants français comme internationaux, le MESR a mis en œuvre une politique de valorisation du diplôme augmentant notamment de 20% le nombre de contrats doctoraux et revalorisant de 30% la rémunération des nouveaux contrats doctoraux (portée à 2 300 euros bruts mensuels, hors activités complémentaires).

Les cinq pays d'origine les plus représentés à ce niveau de formation sont la Chine (9%), le Liban (8%), l'Italie (7%), l'Algérie (6%) et le Maroc (6%). Presque quatre étudiants indiens sur dix à l'université sont inscrits au niveau doctorat (39%). Les étudiants libanais, indiens, brésiliens, mais aussi chinois dans une moindre mesure, comportent une part notable de doctorants (entre 16% et 24%). Dans un contexte général de baisse des inscrits au niveau doctorat, certaines nationalités progressent entre 2016 et 2021 : le Liban (2^e origine, +19%), le Maroc (5^e, +22%), l'Inde (10^e, +27%) et la Côte d'Ivoire (11^e, +21%). Les baisses les plus significatives⁹ sont celles des doctorants de Tunisie (6^e, -35%) et du Vietnam (15^e, -45%). (Tableau 3)

3- Principaux pays d'origine des doctorants étrangers en France à l'université

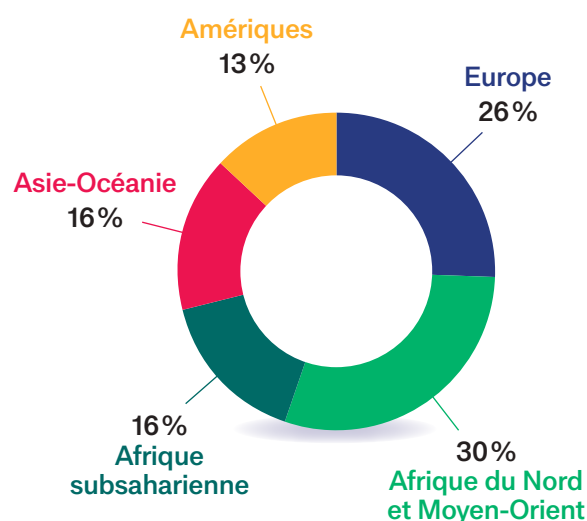
Rang	Pays	Effectifs	Étudiants de la nationalité au niveau D	Part du total	Évolution 2016-2021
1	Chine	1 836	16%	9%	-6%
2	Liban	1 671	24%	8%	+19%
3	Italie	1 573	13%	7%	-11%
4	Algérie	1 286	5%	6%	-13%
5	Maroc	1 205	4%	6%	+22%
6	Tunisie	1 073	12%	5%	-35%
7	Brésil	677	20%	3%	-12%
8	Espagne	577	8%	3%	-7%
9	Inde	557	39%	3%	+27%
10	Iran	450	23%	2%	-15%
Autres Pays		10 450	-	49%	-15%
Total		21 355	-	100 %	-11 %

Source : MESR/SIES, 2022.

L'Afrique du Nord-Moyen Orient est la première zone d'origine des doctorants étrangers inscrits à l'université, suivie par l'Europe, l'Afrique subsaharienne, l'Asie-Océanie et les Amériques. Bien que la Chine soit le premier pays d'origine des doctorants étrangers en France, l'Asie représente une part très inférieure des doctorants étrangers à celle connue dans les pays anglo-saxons et en Allemagne. (Graphique 4)

4- Origine des doctorants étrangers à l'université en 2021-2022

Source : MESR/SIES, 2022.



⁹ Sont considérés ici les vingt premiers pays d'origine au niveau doctorat.

La mobilité des chercheurs

En 2020, la France occupe la 9^e place en termes de participation aux publications mondiales et occupe la 5^e position mondiale en nombre de demandes de brevets à l'Office européen des brevets (5,7% des demandes).

En 2019, environ 7 150 visas scientifiques ont été délivrés à des chercheurs non ressortissants de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen : 34% l'ont été pour des séjours inférieurs ou égaux à 3 mois et 66% pour des séjours allant au-delà. Pour les visas de long séjour (durée supérieure à 3 mois), 70% ont été délivrés aux ressortissants des pays suivants : Chine, Brésil, Inde, Algérie, Tunisie, États-Unis, Liban, Iran, Maroc, Japon¹⁰.

En 2021, 3 658 visas scientifiques de long séjour « passeport talent » ont été délivrés, et en 2022, 3 982 (chiffres provisoires), confirmant une reprise nette après la pandémie (+47% par rapport à 2020). (Graphique 1)

Les co-publications internationales de la France¹¹

En 2020, le taux de co-publications internationales avec au moins une institution à l'étranger est de 65% pour la France, légèrement moins que celui du Royaume-Uni (67%) mais supérieur à celui de l'Allemagne (61%).

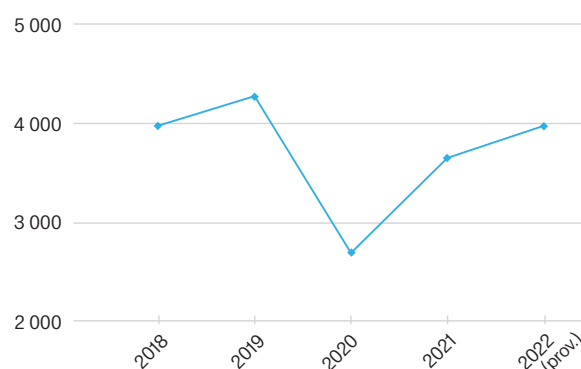
Parmi les dix premiers pays partenaires, les États-Unis pèsent pour 27% des co-publications, devant le Royaume-Uni (20%) et l'Allemagne (18%). (Tableau 2)

2- Principaux pays partenaires des co-publications scientifiques françaises (2014-2020)

Rang	Pays	Co-publications	Part
1	États-Unis	128 598	10 %
2	Royaume-Uni	90 943	7 %
3	Allemagne	86 871	7 %
4	Italie	72 570	6 %
5	Espagne	56 172	4 %
6	Suisse	45 047	4 %
7	Canada	42 427	3 %
8	Pays-Bas	39 600	3 %
9	Belgique	39 014	3 %
10	Chine	35 231	3 %
Autres Pays		621 177	49 %
Total co-publications françaises		1 257 650	100 %

Source : Clarivate analytics – Web of Science, 2021.

1- Visas passeport talent motif scientifique délivrés



Source : SDV-DSED, 2022.

La France est un pays attractif pour la recherche, particulièrement dans le cadre européen. Elle est le 4^e pays de destination des mobilités de chercheurs de l'Union européenne, derrière les États-Unis, l'Allemagne et le Royaume-Uni (2019). Les trois premières nationalités de chercheurs en mobilité en France, sont les Italiens, les Espagnols et les Roumains ; c'étaient les Italiens et les Allemands en 2016¹².

En France, 7,2% des chercheurs¹³ ont connu une mobilité sortante entre 2006 et 2016. Parmi les pays OCDE, il s'agit d'une position médiane¹⁴. Les principaux flux de mobilité sortante des chercheurs français (mesuré par les publications) sont avec les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, le Canada et la Suisse. La mobilité entrante concerne sur la même période 6,2% des chercheurs, avec, comme principaux flux de mobilité entrante, l'Italie et l'Espagne.

34% des chercheurs postdoctoraux classifiés R3 ou R4 (chercheurs établis) ont effectué un séjour d'au moins trois mois à l'étranger au cours des dix dernières années de carrière postdoctorale, plaçant ainsi la France à la première place au niveau européen.

En France, la part des enseignants-chercheurs de nationalité étrangère a augmenté de 9% entre 2000 et 2020 et s'est établie à 55 538, soit 7,4% du total¹⁵.

¹⁰ <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/accueil-en-france-des-scientifiques-etrangers-46403>

¹¹ MESR, L'État de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France, n°15, mai 2022.

¹² Les mobilités sont mesurées par les signatures incluses dans les publications scientifiques. More 4 Study Report, 2021, Commission européenne, p. 131.

¹³ Il s'agit d'auteurs scientifiques ayant publié au moins deux articles sur la période. Cet indicateur de mobilité a été retenu par l'OCDE pour son Tableau de bord de la science, de la technologie et de l'industrie.

¹⁴ L'État de l'Emploi scientifique en France – Rapport 2020, MESRI/SIES.

¹⁵ Source : GESUP2-RHSUPINFO.

Les boursiers du gouvernement français et de l'AEFE¹⁶

Au cours de l'année universitaire 2021-2022, 9 434 étudiants et stagiaires ont bénéficié d'une bourse du MEAE ou de l'AEFE.

Les boursiers suivant des formations en ingénierie et informatique regroupent 42 % des boursiers du gouvernement français et de l'AEFE, une part qui se renforce (+7 points en un an). Les bourses en sciences dites exactes (19 %) et en sciences humaines et sociales (18 %) sont ensuite celles qui sont le plus attribuées, devant les bourses pour des formations en management (10 %) et les bourses de langues et de formation des enseignants (6 %). (Graphique 1)

Un boursier sur trois est originaire d'ANMO

Avec 34 % des bourses attribuées, l'ANMO est la zone vers laquelle le plus grand nombre de bourses du gouvernement français et de l'AEFE sont distribuées, devant l'Afrique subsaharienne (24 %), l'Europe (18 %), l'Asie-Océanie (14 %) et enfin les Amériques (9 %). Cela concerne aussi bien les bourses d'études que de recherche.

Deux boursiers sur trois inscrits en master

Deux tiers des bourses d'études sont attribuées aux étudiants inscrits dans des formations de niveau master (66 %), tandis que 16 % sont en licence et 16 % en doctorat.

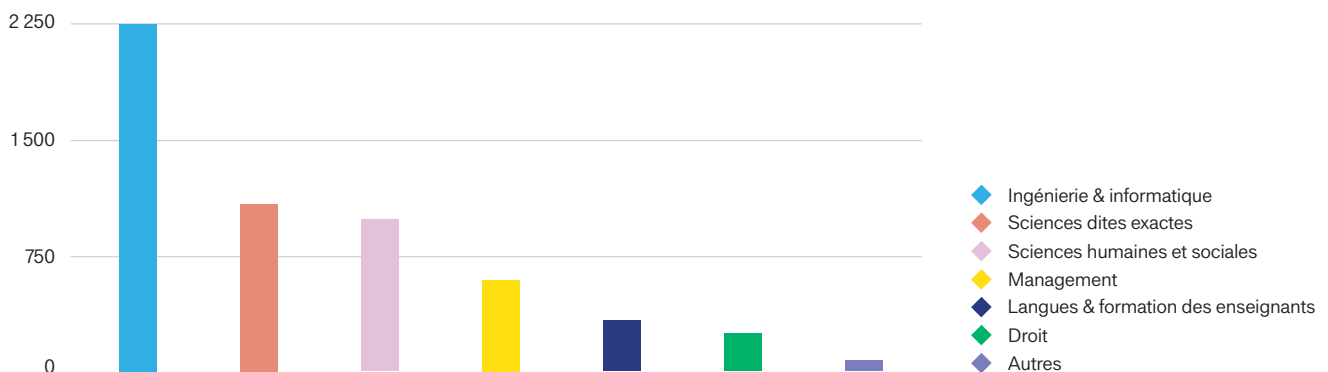
Parmi l'ensemble des bourses gérées par Campus France, 58 % concernent des mobilités d'études et 42 % des stages. Par rapport à l'année universitaire 2020-2021, le nombre de bourses de stages a été multiplié par quatre.



9 434

**bourses d'études,
de stage et de recherche¹⁷
gérées par Campus France
en 2021-2022**

1- Répartition des bourses d'études par discipline d'attribution



Source : Service d'informatique décisionnelle, direction des systèmes d'information, Campus France.

¹⁶ L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) est un établissement public national placé sous la tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

¹⁷ Les bourses attribuées à des doctorants ont ici été considérées comme des bourses de recherche, tandis que celles attribuées à des étudiants de niveau licence et master dans le cadre étudiant sont considérées comme des bourses d'études.

6^ePAYS D'ORIGINE
DES ÉTUDIANTS
EN MOBILITÉ DANS
LE MONDE

107 550 +25%

étudiants français
en mobilité internationale

en cinq ans

La mobilité sortante
des étudiants français

1- Top 25 des destinations des étudiants français en mobilité diplômante

Pays	Effectifs 2020	Évolution 2019-2020	Évolution 2015-2020	Rang 2020	Rang 2015
Canada	18 198	+4%	+29%	1	2
Belgique	18 089	+17%	0%	2	1
Royaume-Uni	13 912	+1%	+20%	3	3
Suisse	11 397	+5%	+23%	4	4
Espagne	9 794	+8%	+82%	5	7
Allemagne	9 283	+6%	+33%	6	5
États-Unis	6 096	-3%	-7%	7	6
Roumanie	2 737	+11%	+58%	8	8
Pays-Bas	2 609*	0%	+82%	9	9
Portugal	2 003	+33%	+472%	10	21
Italie	1 659	+8%	+35%	11	10
Australie	1 410	-9%	+19%	12	11
Japon	1 228	0%	+82%	13	13
Luxembourg	871	-2%	-11%	14	12
Hongrie	689	+4%	+56%	15	18
Irlande	645	-24%	+24%	16	15
Danemark	603	+10%	+5%	17	14
Suède	507	-3%	-2%	18	16
Autriche	477	-6%	+4%	19	17
Maroc	436	+8%	+228%	20	27
Turquie	377	+6%	+209%	21	28
Russie	346*	0%	-	22	ND
Finlande	339	+15%	+52%	24	26
Argentine	339	-20%	-	23	ND
Arabie saoudite	283	+18%	-31%	25	19
Autres pays	4 434	0%	+16%	-	-
Total général	108 654	+5%	+25%	-	-

Source : ISU, janvier 2023 / Effectifs 2019

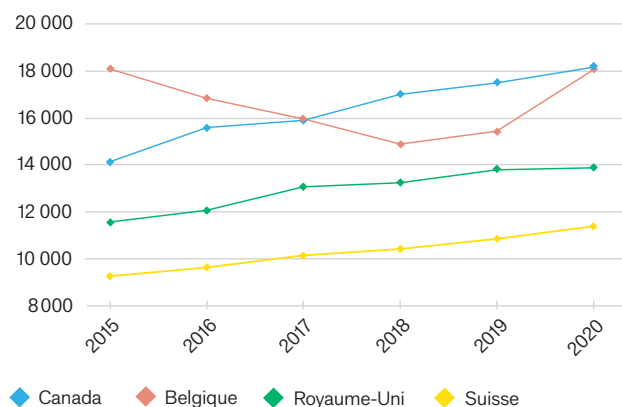
La France redevient le 6^e pays d'origine des étudiants en mobilité internationale

Durant l'année 2020, 108 654 étudiants français sont partis étudier à l'étranger en mobilité diplômante, un nombre en augmentation d'année en année, et dépassant depuis 2019 la centaine de milliers. Depuis 2015, la mobilité des Français a augmenté de 25 %, ce qui représente 22 000 étudiants en plus. (Tableau 1)

En 2019, la France était devenue le 5^e pays d'origine des étudiants en mobilité diplômante dans le monde en dépassant la Corée du Sud. La France reprend la 6^e place des pays d'origine en 2020 malgré une augmentation de 4 % en un an, dépassée de peu par les États-Unis (110 000 étudiants) qui progressent plus rapidement sur un an (+7%). Les quatre premiers pays restent inchangés : la Chine, l'Inde, le Vietnam et l'Allemagne.

Sept étudiants français sur dix partent étudier en mobilité diplômante dans un autre pays d'Europe (72%), dont 48% dans l'Union européenne. Ils sont 23% à partir en Amérique du Nord (principalement au Canada), et seulement 3% en Asie-Océanie¹⁸ (Australie et Japon en tête). L'Europe est la première zone de destination mais aussi celle qui progresse le plus : +40% en cinq ans, devant la progression des zones Asie-Océanie (+27%) et Amériques (+19%).

2- Évolution du nombre d'étudiants français dans les principaux pays de destination (2015-2020)



Les Français privilégient les pays francophones et voisins

Le Canada est la première destination des étudiants français en mobilité, pour la troisième année consécutive : il en accueille 18 198 en 2020 (+29% depuis 2015), soit 17% des mobiles¹⁹. Ce pays a comme atout des cours en langue française, ainsi qu'un coût des études moins prohibitif que les États-Unis

voisins. Les étudiants français bénéficient au Québec de frais d'inscriptions avantageux, similaires à ceux que payent les étudiants canadiens²⁰.

Première destination des Français jusqu'en 2017, la Belgique arrive en seconde position avec 18 089 étudiants. Elle bénéficie de la francophonie et d'une proximité géographique, et attire principalement dans des filières telles que médecine, pharmacie, psychologie ou encore les beaux-arts, pour lesquelles l'accès est plus aisé qu'en France²¹. Avec une forte progression en un an (+17%), la Belgique se rapproche du Canada (+4%) et pourrait redevenir la première destination : elle est déjà le premier pays de destination des Français au niveau L et M, le Canada étant premier au niveau D.

En troisième position, le Royaume-Uni compte 13 912 étudiants français, soit 13% du nombre total de mobiles. Après avoir connu une baisse au début de la décennie, lui faisant perdre la place de premier pays d'accueil, le nombre d'étudiants français y est en augmentation ces cinq dernières années (+20%). On remarque cependant une stagnation sur la dernière année (+1%) qui pourrait être liée au Brexit.

La Suisse est la 4^e destination, avec un étudiant français sur dix qui part en mobilité diplômante. Ils sont 11 397 en 2020, et une progression dans la moyenne des autres pays de +23% en cinq ans et +5% en un an. L'Espagne et l'Allemagne accueillent respectivement 9 794 et 9 283 étudiants français, avec de fortes augmentations en cinq ans (+82% et +33%). (Graphique 2)

À rebours des autres principaux pays de destination, les États-Unis accueillent chaque année de moins en moins de Français (-7% depuis 2015) et stagnent à 6 096 en 2020. Ils passent ainsi de la 2^e à la 7^e place des pays d'accueil entre 2010 et 2020, illustrant plus globalement une baisse d'attractivité auprès des étudiants européens.

Parmi les autres pays du classement, on peut noter la forte progression de la Roumanie (+58% en cinq ans), des Pays-Bas (+82%) et du Portugal qui multiplie par cinq le nombre de Français accueillis, et passe de la 21^e à la 10^e place. Tandis que la Roumanie attire notamment pour ses formations en médecine, les Pays-Bas ont connu un regain d'attractivité pour leurs formations dispensées en anglais, déjà en amont du Brexit²². L'augmentation des effectifs au Portugal est, pour sa part, liée à une politique portugaise d'attractivité, qui en cinq ans a presque triplé son nombre d'étudiants accueillis, tous pays d'origine confondus.

¹⁸ La Chine ne délivrant pas le détail de sa mobilité entrante, elle n'est pas comptabilisée.

¹⁹ Le Canada compte tous les étudiants de nationalité française dans le pays et pas seulement les étudiants mobiles ce qui a tendance à en surestimer le nombre.

²⁰ <https://immigrantquebec.com/fr/preparer/etudier-au-quebec/frais-scolaire-cout-etudes-quebec-2/>

²¹ https://www.lemonde.fr/campus/article/2022/03/29/les-etudiants-francais-en-pharmacie-se-pressent-aux-portes-des-universites-belges_6119578_4401467.html

²² Celui-ci entraîne une augmentation significative des frais d'inscription pour les étudiants en provenance de l'UE.

Méthodologie

Dans le cadre de sa mission de promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger, d'accueil et d'accompagnement des étudiants étrangers en France, Campus France collecte, consolide et analyse des données internationales et nationales relatives à la mobilité étudiante. Ces éléments permettent d'accompagner l'ensemble des acteurs de cette mobilité dans leurs réflexions et actions.

Pour rédiger cette note, le service Études de Campus France s'est appuyé sur sept sources de données :

- ◆ l'Institut de statistique de l'Unesco (ISU), centralisant les données de la collecte commune Unesco-OCDE-Eurostat (UOE) portant sur la mobilité internationale diplômante ;
- ◆ les bases de données de l'OCDE ;
- ◆ la sous-direction des Systèmes d'information et des Études statistiques du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR/SIES) ;
- ◆ le rapport 2023 de la Commission européenne sur la mobilité Erasmus+ ;
- ◆ les données Études en France du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) ;
- ◆ les données sur les visas du ministère de l'Intérieur (MI) ;
- ◆ les données statistiques du service décisionnel et du service recherche de Campus France.

Glossaire

→ Étudiant en mobilité internationale diplômante

Appellation adoptée par l'ISU et l'OCDE. Un étudiant international (ou en mobilité internationale) est un étudiant qui a traversé une frontière nationale ou territoriale dans le but de poursuivre des études supérieures et qui est inscrit dans un programme d'enseignement hors de son pays d'origine. L'origine de l'étudiant est déterminée en priorité par le pays d'obtention de son diplôme d'enseignement secondaire (baccalauréat ou équivalent). Seuls sont pris en compte les étudiants en mobilité diplômante, c'est-à-dire les étudiants inscrits dans un programme sanctionné par un diplôme de l'enseignement supérieur. En d'autres termes, les étudiants qui participent à des programmes d'échange sont en principe exclus de ces chiffres. Les données collectées de façon coordonnée par l'Unesco, l'OCDE et Eurostat sont transmises par une institution de statistique publique de chaque pays (en France, le MESR/SIES). Elles doivent se conformer aux critères précités, cependant, des écarts notables ont été constatés dans l'appréciation de ces critères et les réponses fournies, nuisant parfois à la comparabilité des données. C'est ainsi que les dernières données françaises et allemandes ne sont plus construites de façon strictement homogène.

→ Étudiant étranger en France

Désigne un étudiant se déclarant de nationalité étrangère dans un établissement d'enseignement supérieur français, et qui est inscrit dans l'établissement au 15 janvier de l'année universitaire et pour une durée au moins égale à trois mois. Sont pris en compte également, lorsque les autres critères sont respectés, l'enseignement à distance, la formation continue, l'alternance et l'apprentissage. Depuis quatre ans, les remontées d'informations du système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE) permettent de distinguer, parmi les étudiants étrangers à l'université, les étudiants en mobilité diplômante, les étudiants en mobilité d'échange et les étudiants étrangers ayant obtenu leur baccalauréat en France (donc non mobiles).

→ Étudiant Erasmus+

Désigne un étudiant en échange avec une université ou une école partenaire du programme Erasmus+. En validant des modules dans l'établissement d'accueil, l'étudiant obtient des crédits ECTS ensuite transférés à son établissement d'origine pour l'obtention de son diplôme.

Précisions méthodologiques

Le découpage des zones géographiques est celui du MEAE. À noter que, selon ce découpage :

- ◆ le Mexique est compris dans l'Amérique latine et les Caraïbes ;
- ◆ l'Égypte fait partie du Moyen-Orient ;
- ◆ l'Europe hors UE intègre les pays du Caucase (Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie) et d'Asie centrale (Kazakhstan, Kirghizstan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan).

En 2018, le MESR-SIES a élargi son périmètre de collecte de données sur les étudiants à un plus grand nombre d'établissements, en particulier des écoles d'art et de commerce. Certaines évolutions entre les données de 2017-2018 et celles des années précédentes sont donc susceptibles d'être surévaluées.

Depuis la collecte de donnée pour l'année 2018, les données transmises par la France à l'ISU ne comprennent plus les étudiants internationaux en échange, conformément à la méthodologie de l'organisation internationale. Cela provoque une baisse artificielle du nombre d'étudiants internationaux accueillis en France : - 11% entre 2017 et 2018.



Chiffres clés de la mobilité étudiante dans le monde / Juin 2023

Campus France - Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale - 28 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris, France • **Directrice de la publication** - Donatienne Hissard, Directrice générale • **Comité éditorial** : Judith Azéma, Béatrice Khaiat, Patrice Goujet, Nabil M'Silti, Thierry Valentin • **Rédaction** : Olivier Marichalar, Florentin Piron, Guillaume Tétard • **Cartographie** : Philippe Rekacewicz • **Réalisation et illustrations** : Agence Efil / 02 47 47 03 20 / www.efil.fr • **Impression** : Gibert Clarey - Ce rapport est imprimé sur un papier répondant aux exigences d'une gestion responsable.

www.campusfrance.org



28 rue de la Grange aux Belles
75010 Paris, France
Tél.: +33 1 40 40 58 58

campusfrance.org



Accédez au site web
en flashant ce code.

SUIVEZ-NOUS SUR...

